

Assemblée générale ordinaire d'Euralens

Vendredi 28 novembre 2014

Procès verbal

La séance, présidée par Daniel PERCHERON, est ouverte à 14 heures 45.

M. LE PRÉSIDENT.- Bonjour à toutes et à tous.

Il y a bien du monde à Lens. C'est incroyable ! C'est la réforme territoriale qui vous amène toutes et tous là ? C'est la confusion, l'improvisation de la réforme territoriale qui vous amène à sentir le sol sous vos pieds, l'identité à portée de discours, à portée de projets ? Vraisemblablement. En tout cas, je suis très heureux de vous voir aussi nombreux, au côté de M. le sous-préfet qui est là avec nous. Je vois beaucoup de gens tout à fait honorables et respectables et, bien sûr, je salue plus particulièrement le jeune et dynamique maire de Lens.

Ce matin au Stade Bollaert, j'avais lu mon fil conducteur d'Euralens, il fallait que je mémorise ce remarquable travail, je savais que je voyais M. SUBILEAU et M. DESVIGNE, qui sont en train de révéler ce territoire à lui-même, on m'avait dit que Jean-François CARON souhaitait un entretien particulier de 5 minutes ; or, le social-démocrate que je suis sait que, sans un profond dialogue fraternel et constructif avec les écologistes dans le bassin minier, rien n'est possible, sinon l'exercice routinier du pouvoir et que, par conséquent, il faut s'y préparer. Bref, il y avait beaucoup de choses à imaginer.

Le plus important est bien entendu le résultat de demain Lens-Metz car, si nous dépendons de la qualité des expositions du Louvre, nous dépendons aussi du rayonnement des couleurs Sang et Or. Après, modestement, nous pouvons imaginer, rêver, mais c'est là notre travail quotidien.

Que vous dire ? Nous avons fait Euralens ensemble, Monsieur SUBILEAU. Au mercato, vous avez quitté les hautes tours de Lille pour l'habitat horizontal et modeste du bassin minier. Le Président de la République sera chez nous le 16 décembre et il y annoncera, semble-t-il, un volet spécifique du renouvellement urbain. Nous en rêvions. Il semblerait que, non seulement, il y aurait un volet spécifique, mais que l'ampleur des financements d'État et, donc, des financements qui l'accompagneront – je pense à la Région, aux Départements, aux Communautés d'agglomération, je pense au bailleur social que Jean-Louis BORLOO avait eu le génie d'enfermer dans sa boîte à outils, je pense donc à la Soginorpa –, fera un volume tel que la magie par exemple de M. DESVIGNE sur l'archipel vert pourra encore mieux s'exprimer et encore mieux s'annoncer. M. SOYER dit oui de la tête, en exemplaire représentant du Conseil régional qu'il fut. C'est très bien. Par conséquent, la Soginorpa est à nos côtés. Soyez très exigeant avec la Soginorpa – je vous le dis en passant, Jean-Pierre KUCHEIDA qui représentait cette exigence historique est parmi nous –, ils ont remboursé, ils ont des moyens. Par conséquent, à l'heure de la transition énergétique et des nouvelles industries, la Soginorpa doit répondre présent. C'est une très bonne nouvelle.

Il y avait 174 dossiers pour le concours d'architectes des réserves du Louvre, venus du monde entier. Il a fallu en sélectionner quatre ou cinq. C'est vous dire à quel point le Louvre, comme Guggenheim à Bilbao, est au cœur du processus que nous incarnons. Je dois vous dire aussi que la nouvelle patronne de l'Institut national de l'audiovisuel, Agnès SAAL, que je connais bien puisqu'on a beaucoup discuté lorsqu'elle dirigeait au côté de M. SEBAN le Centre Pompidou et je connais ses volontés très fortes de décentralisation, souhaite créer à côté des

réserves, en tout cas dans le périmètre de la centralité lensoise, une antenne régionale de l'Institut national de l'audiovisuel sur les métiers de l'image. Cela me semble très intéressant.

Un des hommes les plus remarquables de France, celui qui a inventé le logiciel de Grenoble – vous connaissez Grenoble, ce n'est pas simplement M. DUBEDOUT, c'est la ville faite intelligence collective –, M. THERME, qui est à la tête du commissariat à l'énergie atomique et de ces transferts de technologie, de ces plates-formes de technologie, est d'accord pour, non seulement implanter le CEA dans le Nord - Pas de Calais, le cœur dans la communauté urbaine, mais aussi des démonstrateurs à Valenciennes pour le ferroviaire et à Lens pour le numérique culturel. Cela donne quand même une idée, après la journée d'hier qui a été remarquablement réussie et que, j'espère, certains d'entre vous pourront rapporter et relater, cela donne une image de ce que nous avons voulu faire.

Bien sûr, cette transformation de la ville – je parle de l'ANRU –, cet archipel vert qui se précise doit se doubler des transports collectifs – ne pas oublier Bilbao qui s'était retourné vers le fleuve et vers la circulation historique naturelle, c'est le travail du syndicat mixte des transports qui est en train d'avancer – et il faudra s'ouvrir sur Lille, sa métropole, son hub ferroviaire. Là, il y a une bonne nouvelle, c'est que la loi – et plus que la loi, l'évolution – nous permet de lancer maintenant le débat public de notre RER régional. Je vous rappelle que le RER est une voie dédiée entre Lille, ses gares européennes et le bassin minier, avec des trains toutes les 7 minutes et quelques arrêts. C'est clair, c'est une gare souterraine à Lille, une voie dédiée qui relie le bassin minier et la métropole régionale et, aux bouts de ce lien ferroviaire dédié, des échangeurs qui permettent de gagner, comme dans la région parisienne, le réseau ferroviaire classique sans rupture de charge, vers Lens, vers Douai, nous l'espérons vers Amiens et, d'un seul coup, Arras se sent terriblement concerné, et, de l'autre côté, vers Armentières et vers Courtrai. Enfin, l'Européanisation de la métropole se précise. Nous allons ouvrir le débat public dans les semaines qui viennent.

Voilà comment, à partir d'Euralens, à partir de l'effet Guggenheim, nous sommes en quelque sorte confrontés à une évolution que nous espérons en partie maîtrisée et financée.

Je vous rappelle aussi les paroles de Gérard COLLOMB, le charismatique maire de Lyon, qui dit régulièrement : « quand je suis devenu maire à Lyon, un milliard d'euros d'argent public entraînait un milliard d'euros d'argent privé. Aujourd'hui », dit-il avec une fausse modestie, « un milliard d'euros d'argent public entraîne 5 milliards d'euros d'argent privé ». Cela veut dire que Lyon décolle. Il suffit d'être quelques heures ou quelques minutes dans son aéroport pour le réaliser. Chez nous, dans la centralité lensoise, quelques centaines de millions d'euros d'argent public n'ont pas encore déclenché le vertueux équilibre avec l'argent privé. Mais, quand on voit la journée d'hier, on se dit que nous sommes vers le bon chemin. Il faut toujours avoir cette comparaison à l'esprit.

Pour conclure, je rappelle que – et c'est très important, il faut faire corps avec moi là-dessus – tout cela repose sur la qualité du Louvre. Si les expositions du Louvre ne drainent pas le public, nous échouerons. C'est aussi simple que cela. Il faut que le Louvre soit le Louvre. Le Louvre est donc le Louvre, on discute avec le Louvre et Jean-Luc MARTINEZ, dans la grande tradition d'Henri LOYRETTE, est exceptionnellement attentif et réceptif, mais, aux fins fonds de la France résiliente – dirait Jean-François CARON –, au bout du chemin de la France post-industrielle, qui souhaite se refonder, il faut trouver l'équilibre dans la vie du Louvre entre nos

pulsions, nos impressions, nos intuitions et le formidable savoir, la formidable compétence de la meilleure équipe muséale du monde qui est celle du Louvre, qui attire de million de personnes à Paris. Ce n'est pas simple, mais tout repose sur le Louvre. Nous ne pouvons pas accepter la banalisation du Louvre, c'est aussi simple que cela. Il nous faut donc être très attentif.

Tout repose aussi – mais, on va l'écouter, c'est plus simple – sur la qualité de ce qui va être proposé notamment dans la perspective de l'archipel vert.

Voilà ce que je voulais vous dire en guise d'introduction sur Euralens. Ce sont des mots ; parfois, ce ne sont que des mots, mais nous sentons tout de même que, derrière les mots, nous avançons.

Je vous donne la parole pour quelques mises au point, quelques remarques ou quelques nuances. Vous savez comment je suis. J'ai tendance à dégager un optimisme excessif. N'hésitez pas à nuancer. Je suis très adepte de la démocratie participative. Ce n'est pas chez nous qu'on verra un barrage qui divise l'opinion – n'est-ce pas, Jean-François ?

M. CARON.- Je prends note. On en reparlera.

(Rires).

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur le Maire, on vous écoute.

M. ROBERT.- Monsieur le Président, je dirai tout d'abord que c'est un plaisir pour les élus communautaires présents cet après-midi de pouvoir vous accueillir dans cette salle, parce que c'est une nouvelle étape de l'intégration d'Euralens dans le territoire, et de partager votre optimisme, car, derrière les mots, il y a aussi une ambition que l'on partage, on l'a vu avec l'ensemble des projets que vous avez évoqués et, modestement, vous avez oublié l'Anneau de la mémoire qui a eu un très beau succès à l'inauguration et qui a obtenu aussi un prix. Après celui du Louvre, on a un deuxième monument sur notre secteur de l'agglomération de Lens-Liévin qui a été primé, c'est un atout supplémentaire pour lequel on peut avoir de bons espoirs pour l'avenir.

L'optimisme, on va essayer de le partager jusque demain soir, jusqu'à 22 heures, à l'issue du match ; après, on aura la réalité des chiffres. En tout cas, on partage, sur l'ambition de ce territoire, les atouts que vous avez évoqués et ceux qui vont encore arriver. Vous avez cité hier le lancement d'un Louvre-Lens Vallée. Je pense que, symboliquement, en dehors de la localisation dans un site à proximité du Louvre, c'est aussi la concrétisation d'une ambition qu'on souhaite partager avec une nouvelle ère économique qui s'ouvre, l'économie du numérique qui est un phénomène et un vecteur de développement sur lequel on doit s'appuyer pour pouvoir avoir des projets qui vont tirer le territoire vers le haut.

Tout cela se fait parce que, au fur et à mesure des années, Euralens a tiré des projets et les a labellisés. Les projets qui sont montés et financés par leurs différentes maîtrises d'ouvrage depuis quelque temps aboutissent maintenant à des réalisations et cela peut être une première concrétisation du travail en commun que vous aviez souhaité, que vous avez initié, que vous avez porté.

Symboliquement, Euralens était dans la Maison du projet, a suivi et accompagné l'arrivée du Louvre. Maintenant, cette maison va être transformée pour faire la région des musées, pour encore passer une étape d'intégration supplémentaire. Symboliquement, là encore, on a le plaisir partagé – je l'espère – d'accueillir Euralens dans nos locaux de la maison syndicale à partir du mois de juin l'année prochaine – on va réaliser les travaux pour les accueillir de façon

un peu plus pérenne – pour que l’intégration dans le territoire soit plus marquée, peut-être encore plus présente et en tout cas plus identifiée. On a – vous l’avez cité –, avec le logement minier, une histoire commune qui nous permet de nous rassembler, on a des vecteurs communs multiples qui nous permettent là encore d’avoir de l’ambition et on aura maintenant un lieu stratégique identifié qui nous permettra de nous réunir au sein d’Euralens, peut-être pas physiquement dans la maison syndicale parce que ce serait un peu petit par rapport à la salle qui nous accueille cet après-midi, mais en tout cas physiquement un local sur notre secteur qui nous permettra d’identifier encore un peu plus la dynamique que l’on souhaite porter.

Je pense que c’était un élément qu’il fallait annoncer en démarrage de cette Assemblée générale pour que l’ensemble des membres de l’association puisse voir que nous sommes porteurs d’espoir et porteurs de projets sur notre territoire.

M. LE PRÉSIDENT.- Il se débrouille très bien, le maire de Lens. Il est jeune – pas un cheveu blanc –, c’est très bien.

(Rires).

Si vous avez deux ou trois remarques à faire sur le contexte global, faites-les.

C’est vrai, le mémorial fonctionne profondément et c’est un point d’ancrage de la mondialisation de la mémoire qui, à mon avis, servira fondamentalement le rayonnement du territoire.

Comme c’est à Souchez et que le maire de Souchez n’est pas là, je ne me suis pas permis de l’annexer au discours d’entrée.

Cécile, pas un mot ?

Mme BOURDON.- Si vous voulez, Président, j’ai toujours des choses à dire. Mon maire a parlé, il a dit des bonnes choses.

Pour la petite anecdote, puisque vous les aimez, c’est vrai que, dimanche, Notre-Dame de Lorette était pleine de familles. Je n’avais pas pu vivre la commémoration et l’inauguration avec le Président de la République le 11 novembre dernier, pour des raisons de santé qui m’avaient retenue, mais le succès est au rendez-vous. Si j’ai un propos personnel à vous adresser, c’est un grand merci d’avoir eu l’idée, d’avoir résisté et d’avoir convaincu car, aujourd’hui, il y a maintenant des grands-pères, des pères et des fils qui se parlent autour des noms qui sont affichés sur ces plaques lumineuses.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. On avait répété avant, vous avez été très bonne, Cécile.

(Rires).

Il est vrai que, Jean-Pierre et moi, on a tenu bon, avec d’autres et avec ces merveilleux gardes d’honneur. On a tenu bon sur la colline sacrée et on a fini par aboutir.

M. CHERET.- Je vois la relation Maison syndicale et Anneau de la mémoire de la façon suivante. Je pense que vous avez eu raison et nous avons eu raison – puisqu’on l’a voté – de faire cet Anneau de la mémoire. Pour ce qui est de la Maison syndicale, Euralens peut s’y installer, je n’y vois pas d’inconvénient, mais, avec cette Maison syndicale, il ne faudrait pas oublier le mot « mineur ». Je pense qu’on est tous d’accord, car il me semble que « Mineurs du monde » est prévu.

M. LE PRÉSIDENT.- Ce sera d'abord les mineurs à la Maison syndicale.

Rendez-vous compte, la Maison syndicale à Lens, Jaurès qui vient, le mouvement ouvrier, la grande grève patriotique, ce grand parti messianique qu'était le parti communiste, le mouvement ouvrier... les murs ont de la mémoire.

Ce sera donc d'abord la Maison syndicale et Mineurs du monde qui, sans aucune concurrence avec le musée de la mine, fera vivre pratiquement toutes les mines du monde et toute la grande histoire des mineurs du monde.

Nous avons pris la décision au Conseil régional de créer les bourses Mineurs du monde – et d'ailleurs, M. HOUIN est là. Nous allons donner les bourses à des étudiants, à des jeunes du bassin pour aller filmer, enregistrer tous les puits de mine du monde qu'ils souhaiteront. Ils reviendront avec un film, avec des enregistrements, avec des interviews, avec des chiffres, ils reviendront de Chine, de Pologne, du Chili, d'Australie, mais nous allons les prendre en charge. Dans l'ancien cinéma du Cantin - je l'espère -, nous aurons un enchantement d'images d'hier et d'aujourd'hui sur Mineurs du monde. La Maison syndicale est d'abord la maison du mouvement ouvrier sans sectarisme, de la grande histoire sociale du bassin minier. Cela va de soi. Dans le bassin minier, on a eu aussi nos Raphaël, on a eu nos Roman, c'étaient des délégués mineurs.

Plus personne ne veut intervenir ?

Mme DEPRESZ.- Monsieur le Président, vous avez évoqué tout à l'heure les relations entre le bassin minier et Lille, vous avez parlé aussi des relations vers Armentières. Je voudrais vous rappeler que, entre Armentières et Lens, il y a Béthune, le Béthunois et les 250 000 habitants du Béthunois.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vais passer la parole à un expert béthunois qui est là, Alain WACHEUX. Comme il s'occupe des transports à la Région, je peux vous dire que Béthune, transports, Région, c'est du Wacheux à 100 %.

M. WACHEUX.- Je ne sais pas à quelle partie d'une intervention préalable fait allusion Mme DESPREZ, je suis donc un peu en peine de lui répondre.

M. LE PRÉSIDENT.- J'ai parlé du RER, des échangeurs vers Lens, c'est-à-dire vers l'ouest, et vers Douai, vers l'est.

M. WACHEUX.- Si je dois rassurer Mme DESPREZ, je peux dire que, sur la carte des transports, la place de l'agglomération et de son pôle d'échange béthunois est bien prise en compte, c'est à l'échelon régional. Deuxièmement, le pôle d'échange a vocation à organiser l'agglomération et je pense qu'un certain nombre de projets deviennent lisibles à ce sujet. Troisièmement, la revendication que nous portons avec d'autres de voir nos villes, fussent-elles des villes moyennes, mais organisant des agglomérations d'importance, rester des villes TGV concerne aussi Béthune, de la même façon que cela concerne Lens. Ce combat concerne donc aussi Béthune et son agglomération. En termes de transport, toutes les échelles nécessaires sont bien prises en compte pour que Béthune n'échappe pas à nos préoccupations communautaires, régionales, voire nationales.

M. LE PRÉSIDENT.- Madame DESPREZ, vous pouvez dire à Saint-Léonce que nous n'oublions pas Béthune. C'est aussi simple que cela.

Mme BOURDON.- Il est un point d'actualité politique que nous pouvons aussi aborder dans le cadre de cette Assemblée générale, au regard de travaux qui me concernent dans le cadre

de la délégation santé que vous m'avez confiée en Région et qui concerne notre secteur sur la santé. Mme la Présidente de la mission Bassin Minier n'est pas présente, mais je voulais saluer l'engagement qu'elle a pris au cours de la dernière Assemblée générale pour mener, sur la proposition de Jean-Pierre KUCHEIDA, une réflexion sur la question de la santé dans le bassin minier et sur la question de la reconversion qui est engagée aujourd'hui avec la CARMi en particulier, parce que la question de la démographie médicale et de l'accès aux soins est encore à traiter dans ce territoire. Je sais que c'est peut-être un cadre qui nous dépasse. Pour autant, nous avons dans le territoire un centre hospitalier en émergence et nous avons beaucoup structuré la prise en charge hospitalière par un conventionnement que nous avons souscrit avec le CHRU.

Je ferai une proposition, Monsieur le Président. Le temps venu des travaux menés avec l'observatoire régional de santé et avec la mission Bassin Minier, cela pourrait être un point soumis à l'ordre du jour pour que cette réflexion puisse être partagée avec tous les acteurs qui sont présents ici sur le volet du bassin minier.

M. LE PRÉSIDENT.- Sur ce point, j'ai écouté lundi dernier les maires et les présidents d'agglomération des grands arrondissements d'un potentiel pôle métropolitain. La qualité des interventions était exceptionnelle et la vision commune était à la fois surprenante et passionnante.

Bien entendu, sur ce sujet, au-delà d'Euralens, il faut vous mobiliser. On parle d'un milliard d'euros pour le centre hospitalier de Nantes, dans l'île de Nantes, et on discute autour de 200 millions ou 300 millions d'euros pour Lens. Il ne faut pas accepter. Ou le gouvernement de la République, notamment quand c'est un gouvernement qui se réclame du progrès social et de la protection sociale – la France est numéro un au monde pour la protection sociale –, fait son métier ou il ne le fait pas. S'il fait son métier, l'hôpital de Lens est véritablement au rendez-vous et ne discute pas à 10 millions d'euros près. C'est un sujet fondamental, la population chez nous a été trop patiente.

J'ajoute que, lorsqu'on regarde les hôpitaux et la carte hospitalière, quand on regarde le rôle de chaque grande agglomération, tout cela est compatible pour faire un grand hôpital à la hauteur de Lens, sans nuire aux équipements existants et au rayonnement des territoires d'aujourd'hui. C'est un très grand sujet.

Nous avons perdu la bataille du CHU, du centre hospitalier universitaire, dans le bassin minier. L'égoïsme lillois a été total en termes de santé. Il n'en demeure pas moins vrai que, dans le bassin minier, vous ne pouvez pas renoncer à cette vision, à cette justice. Je rappelle que c'est 60 % d'espérance de vie en moins par rapport à la moyenne nationale ici, dans l'arrondissement de Lens. Ce sont des chiffres accablants pour la République, dont elle fait semblant de ne pas prendre conscience. C'est à vous de dire clairement que ce n'est plus possible.

Avant de passer au point suivant, nous allons saluer tout simplement par la pensée notre collègue Patrick DEFRANCK, qui était à Euralens, qui était passionné, qui était maire d'une cité minière exceptionnelle et qui nous a quittés après un combat très honorable contre la maladie. Il était encore très jeune et il était un de ces maires du bassin minier qui permet au bassin minier de tenir bon, de rester debout. Au revoir à Patrick et j'espère que, au paradis des militants, il verra le succès d'Euralens.

Monsieur SUBILEAU, pour la Chaîne des Parcs.

2. Rendu final de l'étude Chaîne des Parcs.

M. SUBILEAU.- Juste deux mots pour resituer le point.

Il vous avait été présenté l'étude générale de la Chaîne des Parcs. Une tranche conditionnelle avait été mise en place avec 70 000 €, donc un montant relativement modeste. Michel DESVIGNE, l'équipe de Pro-Développement et Biotope vont vous présenter le résultat de cette tranche.

Il s'agit de la dernière tranche. Je le dis, parce qu'on ne voudrait pas être triste et voir notre équipe remarquable nous quitter tout à fait, mais c'est sa dernière tranche. Aujourd'hui, elle nous présente donc le résultat de l'étude et, suite aux réactions qui pourront être observées aujourd'hui, il y aura la mise au point de l'étude finale et un rendu en janvier, à votre prochaine Assemblée générale.

Depuis que vous aviez validé cette tranche conditionnelle, il avait été entendu qu'elle porterait sur trois points :

- D'abord une charte sur la Chaîne des Parcs, dont Michel DESVIGNE va vous présenter l'organisation.
- Ensuite, nous avons choisi deux entrées. Vous vous souvenez qu'il y avait eu un débat sur les portes, nous vous avons entendu, nous avons regardé la question des entrées dans la Chaîne des Parcs, concept sur lequel il y a eu des évolutions que Michel DESVIGNE va vous les décrire – je ne veux pas les déflorer à ce stade.
- Une étude de cas, le canal de la Souchez. Nous avons présenté ce matin cette étude de cas en avant-première à la mairie de Noyelles, en présence du maire de Noyelles, du maire de Harnes, du maire de Courrières, de la Ville de Loison et de la CALL. On a passé toute la matinée, c'était la troisième réunion avec ces maires. Je pense que la dynamique est forte. Je crois que le travail qui vous est présenté est un travail éminemment de conception, mais aussi un travail de dialogue avec les équipes, avec les maires, avec les équipes techniques. Il y a eu deux grandes réunions de comité avec l'ensemble des agglomérations, Artois-Comm, la CALL, la CAHC, plus le Département, la Région, Eden 62 – j'en oublie sûrement –, des réunions approfondies, on a passé quatre à cinq heures à présenter les choses. Ensuite, nous avons eu beaucoup de rendez-vous menés par l'équipe de Michel DESVIGNE, Mathieu LABEILLE, Biotope, etc., pour bien regarder les questions de gestion.

Le travail qui vous est présenté est vraiment l'émanation d'une dynamique. Ce sera évidemment à vous d'en juger et je laisse la parole à Michel DESVIGNE avec son équipe, Véronique GRANGER, Inessa HANSCH et Mathieu LABEILLE.

M. LE PRÉSIDENT.- Allez-y, Monsieur le magicien, on vous écoute. Faites-nous rêver !

M. DESVIGNE.- C'est une présentation que nous ferons à plusieurs voix, Véronique GRANGER pour l'aspect programmatique, Inessa HANSCH, architecte, qui est la conceptrice des entrées de la Chaîne des Parcs, Mathieu LABEILLE et moi-même sur les aspects du paysage.

C'est un grand territoire qui est complexe, riche, et cette présentation que nous allons vous faire est forcément un peu scolaire et longue. Comme Jean-Louis le disait, je crois que nous

avons clarifié, simplifié le concept, mais, en revanche, nous avons suffisamment travaillé pour ne pas être simpliste et nous sommes amenés aujourd'hui à présenter la richesse à laquelle nous parvenons.

(Projection de diapositives).

On a été amené, en travaillant, à une certaine reformulation. Ce qui était un schéma stratégique d'ensemble se simplifie pour se concentrer sur sept grands parcs qui vont constituer cette chaîne.

Je rappelle ce dessin naïf qui était à l'origine et je rappelle d'où vient cette idée étrange. C'est une visite que nous avons faite ensemble et où, à l'évidence, notre regard un peu distant nous a permis de voir que ce ne sont plus des vestiges miniers dont il s'agit. Des décennies de transformation ont passé, beaucoup de ces sites sont d'ores et déjà des parcs et, à l'évidence, on se trouve dans ce territoire avec un héritage assez extraordinaire aujourd'hui, un héritage transformé, il y a beaucoup de parcs dans un territoire et on ne saurait pas les faire en partant de rien. L'idée évidente est de se demander comment on pourrait faire un tout, comment on pourrait donner une image mentale, pour les gens habitant cette région, mais au-delà aussi, de cet ensemble de parcs exceptionnel à l'échelle d'une région.

Avec les premières images et ce dessin naïf, il s'agissait d'un système de sélection. Il y a beaucoup de lieux, il y a beaucoup de parcs, peut-être même y en a-t-il trop, pour qu'on puisse se faire une image.

Je le dis tout de suite et je serai amené à le redire, en aucun cas, il ne s'agit d'un système d'exclusion. Tout existe et chacun a à proximité un parc. L'ambition que l'on se donne est que, au-delà de ces pratiques localisées, il y ait une entité dont le rayonnement soit au-delà. Ce n'est pas l'un ou l'autre, ce sont les deux échelles et les deux usages dont il s'agit.

Je dis qu'il n'y a pas d'exclusion, car, en effet, il s'agit d'un système de choix. Parmi toutes ces choses présentes, nous avons annoncé le fait qu'il fallait choisir des lieux, des liens et des pratiques.

La précédente présentation évoquait le fait que, parmi la multitude de ces lieux, les lieux pouvaient être de trois types : lieux de nature, vestiges miniers, lieux de mémoire et centralité. C'est même plus que trois types, il y a des lieux de natures différentes. Il s'agit de choisir les principaux pour qu'ils aient un rayonnement.

Cela nous avait amenés à introduire cette notion un peu barbare de dire que, au fond, ce serait le petit parc. Parmi tout cet ensemble, il y aurait le petit parc qui serait le produit d'un choix pour faire une sorte d'image. Ce petit parc se superpose au grand.

On est allé un peu plus loin et je crois qu'on a trouvé une autre formulation plus intéressante. En travaillant sur la Souchez aval, on s'est rendu compte qu'il était relativement facile d'agglomérer un certain nombre de parcs pour en faire un tout significatif. Le défaut de l'ensemble de ces parcs, comme de nos premières sélections, était peut-être leur émiettement et peut-être le fait de ne pas atteindre des tailles critiques qui aient vraiment un sens. En travaillant sur ce parc de Souchez aval, on s'est rendu compte qu'on avait beaucoup de parcs qui, mis ensemble, assez facilement, constituaient un ensemble de 300 hectares sur un chemin de 10 kilomètres, donc un grand parc significatif. Du coup, on a reformulé notre travail regardant s'il n'y aurait pas, sur l'ensemble de ce bassin minier, un certain nombre de très grands parcs potentiels qu'il s'agirait de mettre en boucle.

D'une intuition qui, parfois, a frisé un certain brouillard – je dois l'avouer –, je crois que l'on arrive maintenant à un concept extrêmement simple. Sous réserve de la précision à donner à chacun de ces parcs – il y aura d'autres travaux à mener, on l'a vu aussi avec Jean-François CARON qui a confirmé, qui a fait modifier, qui nous a fait un peu évoluer –, il apparaît en effet que sept grands parcs potentiels existent, de taille très significative. L'intérêt est le rayonnement de cette chaîne, mais ce sera surtout le fait que ce sont des formidables moteurs de développement. Un parc de grande taille, c'est une image, c'est un lieu. Jean-Louis nous le rappelle toujours, l'enjeu est bien entendu de développer la région, ce n'est pas simplement une collection figée qu'il s'agit de faire, mais il s'agit de trouver tout levier possible pour que ce soit le lieu du développement et de réussir à construire un parc de taille significative qui pourrait donner le support à un développement urbain. Vous avez ces parcs. Finalement, le produit de cette étude est d'avoir identifié sept très grands parcs autour desquels le développement lancé peut continuer à se développer.

L'enjeu est de mettre ces sept parcs en chaîne – le terme peut être ambigu –, en réseau, on verra un peu plus loin une grande boucle.

Je vous décris ce que sont ces sept parcs. Cette reformulation est extrêmement importante. Ce n'est plus le petit parc et le grand parc, c'est un concept qui nous a servis un temps, mais qui n'a plus de sens. Il y a dans le bassin minier potentiellement sept grands parcs et une boucle.

Je cite ces sept parcs :

- Centralité, autour du Louvre
- Les sites de la Mémoire et de la Souchez amont
- La Souchez aval
- L'Arc sud
- Le canal de la Deûle
- Sud Artois
- Vallée de la Lawe.

C'est une première formulation.

- Le parc centralité associe les terrils du 11/19, le musée du Louvre-Lens et la boucle 18.
- Le site de Mémoire et la Souchez amont associent le site de Notre-Dame-de-Lorette, le Mémorial de Vimy, le terrib de Pinchonvalles et le GR 27.
- Le parc de la Souchez aval associe les terrils 94, le terrib Natura Sport, le parc des Lagunages de Harnes, la confluence et le chemin du halage le long du canal de la Souchez.
- Le parc de l'Arc sud associe le parc de la Glissoire, le parc des Iles, le terrib Sainte-Henriette, le long du véloroute du bassin minier.
- Le parc Canal de la Deûle associe l'espace naturel de Wingles, le site du 9 septembre bis, la gare d'eau de Courcelles-lès-Lens, avec ce lien formidable du canal de la Deûle.
- Le parc Sud Artois associe les terrils d'Haillicourt, la forêt d'Olhain et ce lien interne des cavaliers des mines de Béthune sud.
- Le parc de la Vallée de la Lawe, avec le bois des Dames et le chemin des Dames.

Voilà ces sept parcs sur la carte et la boucle.

Encore une fois, il existe tous les autres parcs et il existe tous les autres liens. On connaît toutes ces autres boucles, mais il en faut une. Jean-François CARON nous a poussés en ce sens ; il faut, pour faire image, qu'il y ait une boucle majoritaire, qu'on arrive à avoir cette image mentale des grands parcs et d'un lien majeur dédié à la connexion de ces grands parcs. Bien entendu, cela n'exclura pas tous les autres liens, tous les autres parcs, mais ces sept très grands parcs et cette boucle majeure font vraiment image pour tous.

Cette boucle fait 60 kilomètres. On n'imagine pas qu'elle sera utilisée par tous, ce n'est pas l'enjeu. Jean-François CARON disait que cela peut être l'objet d'événements, il est intéressant qu'elle existe, elle ne sera utilisée que partiellement, mais c'est un lien dans la carte qui est très fort.

Il y a des variantes dans cette boucle, qui ajoutent 40 autres kilomètres, qui permettent de rejoindre d'autres sites majeurs et d'avoir d'autres liens, mais, après la réunion précédente, nous avons identifié cette boucle majoritaire de 60 kilomètres.

Voilà le résultat de l'étude selon nous : sept parcs, une grande boucle et quelques variantes.

Cette grande boucle, on la conçoit en imaginant ce qu'on a déjà fait pour Euralens, tous ces cheminements qui existent, ces cavaliers aménagés, ces pseudos cavaliers à créer, qui vont nous permettre de donner cette identité, cette unité dans ce cheminement.

Beaucoup de chemins dans le bassin ont été aménagés. Celui-ci devrait sans doute avoir une écriture particulière pour qu'on l'identifie particulièrement en termes d'architecture du paysage.

Nous sommes en train de procéder à la construction de cette charte et l'enjeu sera de donner une espèce de manuel d'instruction. C'est la définition d'un cadre de cohérence, un outil simple à destination de tous pour que ce dispositif existe. On parlera de gouvernance, de programme, de différents sujets.

Je vais laisser la parole à Véronique GRANGER pour présenter les aspects de gouvernance et de programme.

Mme GRANGER.- Sur le volet programmatique, le cadre de cohérence va viser un certain nombre d'objectifs.

La gouvernance est une question que se posent de plus en plus à la fois les collectivités locales, mais aussi des responsables pressentis de ces parcs.

Les objectifs généraux sont de développer une offre d'information, mais une information avant, pendant et après la visite, avec un formidable potentiel à travers tous les développements de l'ingénierie culturelle via le numérique et qui devront certainement vous offrir des développements en termes de créativité et d'applications directes. Cela suppose bien entendu un portail numérique, une signalétique d'interprétation et de valorisation sur les sites. Vous êtes un peu à l'aube d'une mise en tourisme de ce territoire, cela suppose une démarche d'évaluation permanente et de retour vers les publics. Aujourd'hui, votre locomotive est le Louvre, mais il va falloir commencer aussi à identifier comment on peut offrir – vous êtes dans une logique d'offre, vous n'êtes pas dans une logique de besoin pour l'instant –, comment le public a priori culturel peut aussi avoir des pratiques complémentaires et on sait aujourd'hui que c'est une aspiration profonde. Il va falloir de plus en plus le mesurer.

Cela suppose aussi de faire connaître le territoire en identifiant la Chaîne des Parcs comme un lieu de destination, d'où tout ce qu'a développé Michel, à savoir qu'on a besoin d'un peu de cohérence. Nous-mêmes, quand on est arrivé sur ce territoire, même si on le connaissait à titre personnel, on était complètement abasourdi : on confond tous les terrils, on ne sait plus lesquels sont dédiés à de l'environnement, lesquels sont dédiés à du sport etc. Il est donc utile, quand on lance une destination, de donner une marque et une cohérence. Pour cela, vous avez déjà des échelles qui sont beaucoup plus larges, l'échelle autour du Louvre-Lens et une échelle qui est la destination Bassin Minier de l'Unesco. Vous avez cité, Monsieur le Président, la référence du maire de Lyon ; il se trouve que j'ai travaillé sur la définition du label de l'Unesco de la ville de Lyon, en 1998 – Gérard COLLOMB n'était pas encore maire –, je peux vous dire que Lyon ne se vivait pas du tout comme une ville touristique et le label de l'Unesco a obligé des Lyonnais – certes, avec une sociologie et une population très différentes d'ici – à sortir d'une acception un peu autosuffisante sur ce que pouvait leur apporter le label. Aujourd'hui, 15 ans après, le retour sur investissement de ce label de l'Unesco est tout à fait patent à Lyon, et il y a eu tout ce qui a suivi, la redécouverte des berges, etc., mais, en 1998, je peux vous dire que Lyon n'était pas une ville particulièrement accueillante et touristique.

Sur les activités et les usages, il faut imaginer une offre qui articule sport, nature, culture. Vous verrez que, dans certaines cartes, Claudie BONAVITA qui présentera un aspect plus détaillé sur le canal de la Souchez vous montrera sur une portion très précise comment on peut jouer cette complémentarité sport, nature, culture.

Là, il s'agit à la fois de structurer une offre existante, puisqu'il y a déjà un certain nombre de sites, on avait notamment parlé de Loisinord au tout début de l'étude, il y a une multitude de projets, mais il faut hiérarchiser. Certains sites vont être d'un rayonnement local, des sites seront d'un rayonnement régional, voire international à travers un certain nombre de manifestations notamment sportives. Il s'agit donc de structurer les parcs qui sont vraiment moteurs.

Deuxièmement, il s'agit de pérenniser l'offre existante en travaillant surtout sur un développement et un allongement sur la durée de séjour, c'est-à-dire éviter qu'on arrive le matin et qu'on reparte le soir. Cela va être de plus en plus facile, encore que les offres d'hébergement et de restauration vont constituer des nécessités absolues en termes de développement et d'innovation, de produits tout à fait spécifiques.

Troisièmement, il faut être à l'écoute d'un certain nombre de pratiques émergentes, qui sont des pratiques de sport de nature, dans lesquelles il y a des offres très classiques ou très encadrées, mais dans lesquelles on voit aujourd'hui des aspirations qui sont purement individuelles – comme la marche nordique, qui est une très grande aspiration et qui va se développer notamment avec l'allongement de la durée de vie de tous nos habitants – qui correspondent à des pratiques qui sont à la limite entre le plaisir et la santé. Il y a également toutes les pratiques émergentes autour d'un certain nombre de sports, qui peuvent aller jusqu'à des sports extrêmes, que notamment l'altitude de certains sites va vous permettre ; sans oublier l'articulation avec l'offre patrimoniale qui va jusqu'à des musées extrêmement petits, associatifs, privés ou municipaux, mais qui sont extrêmement intéressants à révéler à l'occasion d'une mise en destination de ce territoire.

Dans cette politique, un élément nous paraît très important, c'est la question des mobilités. En effet, on ne peut plus faire reposer aujourd'hui un développement touristique

uniquement sur des mobilités carbonées. De plus, il y a dans les jeunes générations de moins en moins de personnes qui possèdent une voiture ou qui ont envie de conduire une voiture. Aujourd'hui, cela fait partie aussi de la destination de découvrir des modes de mobilité un peu différents, des modes de mobilité, soit doux – et vous avez une formidable potentialité, c'est généralement la relative platitude de vos sites, relative dès qu'on aborde la question des terrils –, soit des développements qui peuvent constituer une image différenciant ; le cheval, la présence de l'animal, avec en plus une valorisation des espèces régionales, sont tout à fait intéressants, aussi bien pour développer la mobilité entre les sites que pour développer des choses qu'on a évoquées ce matin, comme l'entretien des sites, leur nettoyage et de la logistique non carbonée sur l'entretien de ces sites.

Vous avez, sur la photo de droite, un autre exemple notamment sur le problème qui est récurrent, celui des familles avec des enfants qu'on ne peut pas mettre sur une multitude de vélos, notamment quand on en a plus de deux.

M. LE PRÉSIDENT.- Sur ce thème, je me permets de reprendre le survol avec Michel DESVIGNE. Ce qui m'avait frappé, c'était le désert vert de nos espaces verts et le fait que l'eau attirait. Dans notre vision des sept grands parcs, l'eau me semble un élément très important – je me plie bien sûr à l'avis des élus. Il n'y a pas d'attractivité sans un minimum d'eau, c'était évident en ce jour de juillet où il faisait beau et où on sentait bien que, sans eau, le rendez-vous était manqué par la population, quel que soit l'intérêt du parc. Deuxièmement, Michel DESVIGNE avait fait cette réflexion – et je n'y aurais jamais pensé – « je viens de la cité 12 de Lens, je n'ai pas vu un seul animal ». Cela me semble très important aussi. Vous venez d'évoquer mobilité et animaux ; je pense que, même au-delà de la mobilité, la présence des animaux est vraisemblablement un enjeu pour l'attractivité de la Chaîne des Parcs.

Troisièmement, vous avez bien fait de parler du tourisme, le premier tourisme par rapport à l'Emscher Park ou à la Ruhr est le tourisme qui concerne aussi nos habitants. Vous l'aviez développé à la Maison du projet. Il est important que nous nous adressions d'abord à nos habitants et, après, au-delà, à toutes celles et à tous ceux qui viendraient nous rendre visite. Avoir cette Chaîne des Parcs dans la perspective de nos habitants est très important pour nous.

Mme GRANGER.- C'est d'autant plus important que, aujourd'hui, on a même des attentes de touristes qui refusent pratiquement les espaces purement centrés sur des fréquentations touristiques et qui souhaitent partager des espaces avec le territoire. Le premier prescripteur d'une destination touristique est ses habitants et la première destination – on le verra avec le canal de la Souchez – est de rétablir et d'offrir aux habitants un certain nombre d'accessibilités au site.

Je ferai juste une remarque sur la question des plans d'eau. Les plans d'eau constituent l'attraction incontournable de tout lieu touristique, mais cela se double aujourd'hui d'une forte aspiration à des pratiques. Là aussi, il ne faudra jamais l'oublier. On aime bien voir l'eau, mais il faut aussi pouvoir y accéder et la pratiquer, ce qui posait la question d'un certain nombre de sites dont on avait évoqué la taille minimale et qui repose aussi la question de l'échelle minimale d'un certain nombre de grands parcs.

S'agissant des publics cibles, les objectifs sont de développer une offre tout public en pensant toujours à la dimension familiale, premièrement parce que les enfants sont des prescripteurs, deuxièmement parce que la population ici a énormément de pratiques familiales et, troisièmement, il ne faut jamais oublier les pratiques libres qui sont de plus en plus revendiquées

et les pratiques non genrées, c'est-à-dire qu'il faut penser au complément soit d'une pratique qui, pour certains, peut être une pratique plutôt masculine ou une pratique plutôt féminine et avoir cette obsession de penser la tribu dans son ensemble, qui peut être une tribu également intergénérationnelle, d'où là aussi des mobilités notamment pour les publics qui ne peuvent pas faire des longues distances, les grands-parents et les publics d'un certain âge.

Il s'agit d'adapter l'offre à des groupes. Vous avez une offre d'hébergement – on en a discuté avec le parc d'Olhain – où la conception de l'accueil de groupes doit évoluer. Il y a des nouvelles attentes qui ne sont plus celles des premiers campings ou des premiers hébergements. On a été frappé de voir que le territoire était tout à fait conscient de cela et il y a aujourd'hui une véritable mobilisation pour évoluer.

Au niveau des services, on peut résumer : information, mobilité et également aménités. Il faut toujours penser qu'il y a des besoins extrêmement essentiels, comme les points d'eau, les toilettes, les sanitaires, etc. Il faut faire très attention à un certain nombre de traductions architecturales ou autres qui peuvent être assez catastrophiques.

M. LE PRÉSIDENT.- Quand on parle culture, on est parti du Louvre, Euralens, de ce qui se fait de mieux au monde. Si on parle culture, sport, nature, je suis plutôt sur ce que j'appelle Saint-Sauveur à Lille, c'est-à-dire sur cette forme de culture populaire et branchée quasi gratuite qui fait que les jeunes se reconnaissent, avec centralité urbaine ou non – c'est à nous de voir. Cela me semble important. J'aimerais qu'Euralens se déplace à Saint-Sauveur Lille, parce que c'est exactement l'approche qu'il nous faut à Euralens.

Deuxièmement, je pense aussi au Musée des arts forains, qui cherche un nouveau destin. Je sais que certains d'entre vous y sont allés, je sais que Christophe est allé le visiter. Je pense que, comme le Musée des arts forains à Paris est candidat à une décentralisation, nous pourrions lancer à Euralens un appel d'offres aux agglomérations qui souhaitent accueillir le Musée des arts forains. Christophe pourrait en dire un mot.

N'y voyez pas une interruption, c'est parce que je souhaite que, dialectiquement, on comprenne bien ce que nous pouvons faire avec la Chaîne des Parcs.

M. PILCH.- J'étais accompagné de mon collègue, maire de Lens, nous sommes allés visiter ce musée et c'est surprenant de voir, en plein centre-ville de Paris, la richesse de ce musée et le nombre de visiteurs qui s'y pressent, avec une économie tout autour de ce musée. Aujourd'hui, celui qui gère ce musée fait le plein avec des séminaires, avec toute une économie parallèle. Ce sont des richesses insoupçonnées qui ne sont malheureusement pas exploitées puisqu'il n'a pas la place de les exposer en plein Paris. Voilà la volonté de ce propriétaire de pouvoir faire profiter éventuellement une autre région de toutes ces richesses qui sont entreposées dans son musée.

M. ROBERT.- Pour compléter ce que disait Christophe, c'est un modèle qui dépend pour l'instant fortement de la personnalité du gérant de ce musée, parce que c'est d'abord son projet personnel et il essaye de le faire partager, mais en même temps c'est un trésor en plein Paris, dans un site qui s'y prête parfaitement. C'est l'ensemble d'un contexte qu'il peut être intéressant de développer. Le tout est de savoir comment cela peut s'intégrer dans un projet beaucoup plus global et développé que pourrait être le cadre de notre secteur. En tout cas, il est très peu ouvert au public en dehors des réservations de séminaires, ce n'est pas un musée comme on pourrait l'entendre, c'est vraiment un nouveau type d'opération et d'action.

Mme GRANGER.- Je suis ravie que vous parliez de ce projet qu'on avait eu l'heur de vouloir présenter à la Région il y a un certain nombre d'années. Si vous voulez qu'on en parle, j'avais fait tout le dossier pour le ministère de la Culture. Je pense que la pertinence culturelle est tout à fait fondée puisqu'un certain nombre de collections qui sont parties au MuCEM étaient beaucoup plus en cohérence avec la culture des géants et de tous les arts forains. En tout cas, c'est une excellente nouvelle.

S'agissant de la gouvernance, un énorme sujet qui ne peut pas être résolu aujourd'hui, le constat est qu'on a des sites qui sont existants et qui ont déjà des structures. Le problème est que ces structures de gestion sont très différentes, on a des établissements publics, des régies communautaires, des syndicats intercommunaux et je dirai même qu'on a du privé, que ce soit pour certains musées de la mine ou certains sites futurs. On a des moyens humains et financiers extrêmement différents, certains relèvent pratiquement du bénévolat, d'autres sont très structurés. On a des échelles de projet avec des périmètres à géométrie variable (la chaîne des Parcs, la destination Louvre-Lens, le périmètre de l'Unesco) et, en plus, on a des acteurs opérationnels aujourd'hui – c'est plutôt positif – qui peuvent évoluer dans leur mission et peut-être converger vers des problématiques de gouvernance, on pense à l'association Euralens et à la mission Bassin Minier. Le sujet croise à la fois des périmètres différents, des niveaux professionnels différents, mais il y a un constat qui nous a été réitéré ce matin, c'est que, au fur et à mesure que se développent les projets, les collectivités sentent que la gestion de la destination et la mise en cohérence vont nécessiter de résoudre ce problème. Prenons un exemple très simple, celui de la logistique d'un parc de vélo et qui très vite va buter sur les limites de périmètre de site ou de parc.

Sur les enjeux, il faut bien entendu partir du déjà là, sur le fait que vous avez aussi une organisation touristique du territoire. Il faut coordonner l'ensemble des parcs de la chaîne. À cet égard, on peut déjà imaginer que chaque parc ait un identifiant, un référent, on a eu des contacts avec un certain nombre de gestionnaires qui nous disent la difficulté pour répondre à des attentes de publics sportifs étrangers d'avoir une réponse extrêmement rapide avec des temps de réactivité très courts. Il faut également promouvoir la destination en lien avec des acteurs touristiques qui peuvent être parfois bien au-delà des frontières même nationales.

Tout ceci va nécessiter de s'inspirer d'un certain nombre d'exemples. Parmi les exemples qui sont assez inspirants aujourd'hui, on a des expériences qui, toutes proportions gardées, ont été très comparables au vôtre, comme le développement de la mise en tourisme de la Baie de Somme, une région qui s'était interdit de se penser attractive et qui a dû résoudre, sur la base d'un tourisme écologique, une mise en tourisme. Plus près de nous, il y a une référence qu'on trouve très intéressante, la SPL Voyage à Nantes qui a complètement fusionné une problématique et une programmation culturelle et artistique de très haut niveau avec une problématique touristique. Je peux vous dire que, à l'époque, cela a fait jaser. Faire se réunir des cultureux et des gens qui s'occupaient de programmation touristique et de gestion de destinations n'était pas du tout dans les gênes des deux milieux professionnels. Aujourd'hui, c'est une véritable réussite et je pense que cela fait partie des modèles qui peuvent vous inspirer.

M. DESVIGNE.- Je voudrais revenir une seconde sur les mots que nous avons utilisés. J'ai utilisé « sélection » et Véronique a utilisé le mot « hiérarchie » et ce ne sont pas les bons mots.

On l'avait dit, on doit choisir parmi cette multitude de parcs, mais, à la fin, nous faisons simplement une recombinaison. En cherchant à constituer des unités de grande taille, on procède à une recombinaison, une sorte de remembrement dont l'objectif est urbain. Cette recombinaison des parcs en grand parc permet d'envisager un développement urbain. Au fond, c'est un peu l'image qu'on a dans n'importe quelle grande ville. Vous avez à la fois le grand parc et des jardins, l'un n'exclut pas l'autre, il s'agit d'une multitude d'offres, d'usages et de rayonnements.

Je crois que l'on doit oublier ces mots de « sélection ». Notre travail a consisté à faire des choix, mais le résultat est une recombinaison ; en aucun cas, ce n'est un choix. Je me mets à la place de tous les élus présents, on pourrait en être ou ne pas en être, ce qui serait absolument injuste. C'est un territoire unitaire, on le recombine de sorte à créer des grands parcs qui n'existent pas et ces grands parcs ont vocation à réorganiser l'urbain, mais à ne pas exclure non plus tous les autres jardins, si je peux continuer cette métaphore.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur DESVIGNE, il y a des cantonales dans quatre mois, les tandems ont du mal à se constituer, je pense que votre précaution, vos prudences, votre pédagogie vous permettent d'être candidat suppléant dans un des cantons du bassin minier.

(Rires).

Effectivement, tous les élus en sont.

C'est le même débat fondateur sur la centralité lensoise. Est-ce que la centralité se fera au détriment, en harmonie et avec tout le monde ? La réponse est venue naturellement, elle s'est faite en harmonie avec l'ensemble du territoire, en grande partie grâce à vous. Là, de la même manière, sur cette idée de La Ruhr, du verdissement, de la Chaîne des Parcs, toutes les communes en sont. On est bien d'accord. C'est le sens profond du débat.

M. DESVIGNE.- Je propose de laisser la parole à Inessa HANSCH qui est architecte et qui est la conceptrice de ces entrées, qui sont un dispositif très important dans la lisibilité.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous l'avez toujours défendu.

Essayez de nous convaincre sur les entrées. C'est l'aspect le plus fragile du dossier, le plus sensible.

Mme HANSCH.- Sur ce dessin, on voit, à l'échelle du territoire, les circulations et les points d'entrée. On voit la superposition de la boucle de la Chaîne des Parcs avec la trame viaire des grands axes. À l'intersection de ces deux structures, ce sont les points d'entrée dans la Chaîne des Parcs à l'échelle du territoire – il y en aura d'autres.

On avait vu que la complexité de toutes ces structures rend le paysage difficilement lisible et tout un système de signalétiques hiérarchisé va contribuer à donner l'image mentale de cette Chaîne des Parcs.

Sur cette diapositive, ce sont les points d'entrée et belvédères. En rouge, ce sont les points d'entrée qui étaient associés aux axes principaux. Sur ces points d'entrée, on va trouver de la signalétique d'information sur l'ensemble de la Chaîne des Parcs. Ce mobilier de signalétique sera unitaire pour l'ensemble des entrées.

Ensuite, la boucle sera jalonnée d'un mobilier directionnel et de mobilier de bancs. Ce mobilier sera unitaire sur toute la boucle, c'est ce qui va donner cette unité.

À ces accès parking, sont associés les points verts qui sont des sortes de belvédères qui seront installés à proximité des terrils ou sur les terrils et qui vont offrir la lecture physique du site, comme un observatoire du lieu. Là, on va vraiment comprendre la géographie.

L'échelle urbaine : on voit sur cette carte le contact des agglomérations avec la Chaîne des Parcs. On voit comme tous ces parcs sont vraiment inscrits dans le tissu urbain. Ici, on voit plutôt la trame viaire secondaire. On peut imaginer que ce seront des multitudes d'entrées dans ces parcs, des entrées plus locales.

Echelle urbaine, usage local : on voit la trame viaire secondaire qui va drainer par capillarité vers tous les parcs et tous ces parcs peuvent être vus comme des ensembles, des unités locales, avec leur rayonnement local. Là, pour la signalétique, il va falloir aider à rendre visibles localement ces parcs pour que les gens les utilisent localement.

Les propositions d'interventions : à chaque situation correspond une signalétique particulière :

- les grands axes routiers,
- les accès principaux, les parkings,
- la boucle,
- les parcs,
- la trame routière secondaire.

Depuis les grands axes routiers, c'est une signalétique d'accès et ces accès sont situés à proximité des terrils parce que le terril est déjà un élément visible dans le territoire depuis l'autoroute. Ce sont des panneaux de sortie d'autoroute. Vous voyez un exemple.

Ensuite, on a les accès principaux, les parkings, où on retrouve un mobilier unitaire pour l'ensemble des parcs. C'est une signalétique d'information. Je ne détaille pas la liste de tous les éléments. Vous voyez un exemple de ce que pourrait être cette information, c'est-à-dire une carte de l'ensemble de la Chaîne des Parcs avec les différents lieux, plus précisément le parc dans lequel on se trouve avec les éléments importants et le belvédère et il peut être associé dans ce panneau tous les partenaires locaux qui sont associés à ces chaînes de parcs, chaînes de terrils et Unesco.

On pourrait imaginer des panneaux avec ces informations rassemblées et toutes ces interventions peuvent être assez visibles.

Le long de la boucle, on aura la signalétique directionnelle. Par rapport à la grande qualité du paysage qui est encore très intact, c'est bien de ne pas disperser partout ces panneaux d'information et de n'avoir sur cette boucle que des panneaux assez discrets qui permettent de retrouver son chemin. Ce sont des petites bornes directionnelles, parfois des plans, et des bancs très simples et très solides.

Ensuite, dans chaque parc associé à la boucle, on trouve les belvédères qui sont des installations spécifiques pour chaque lieu. Cela peut être des plates-formes, des belvédères, des abris. Cela prendra différentes formes selon les lieux. C'est une construction dans le site, c'est un observatoire qui permet de sentir l'endroit dans lequel on se trouve. Ce n'est plus de l'ordre de l'information théorique, mais c'est vraiment l'expérience du paysage. On voit que, selon les sites, on aura une installation adaptée et spécifique.

La trame à l'échelle de l'agglomération : c'est une signalétique directionnelle locale. Depuis les agglomérations, il y aura des petits panneaux qui vont diriger vers les parcs.

À une autre échelle, c'est l'implantation des accès et des belvédères.

Sur ce dessin « centralité », vous voyez l'autoroute en rouge, avec l'accès parking. Cet accès sera le plus proche possible de la sortie. Dans ce parking, on aura toutes les informations dont on a besoin, ces informations nous mèneront vers le belvédère près du terril. On aura une vision globale du site avec la vue et, ensuite, il y a la boucle qui permet de faire le lien. Cette boucle est jalonnée de ce mobilier unitaire qui se répète.

M. LE PRÉSIDENT.- Là, il faut que vous soyez interrogés. Vous écrivez la page de la Chaîne des Parcs. Nous sommes bien d'accord. Vous avez réussi – ce qui est très difficile, voire impossible dans le bassin minier – à définir un périmètre. Jean-François le sait, pour le classement de l'Unesco, la question du périmètre était la seule question très difficile à résoudre et nous n'avons jamais résolu parfaitement le périmètre du bassin minier. Le périmètre des terrils, vous le retrouvez dans les belvédères – c'est très important –, le périmètre des terrils la nuit, on le retrouve aux lumières du bassin minier qui pourraient, avec les technologies d'avenir sans pollution lumineuse, sans pollution énergétique, dessiner chaque soir un périmètre fragile, mais réel.

Vous avez donc la boucle. Elle présente un immense avantage. Au-delà des détails du matériel urbain, au-delà des détails de la pédagogie des parcs, des sept maisons des parcs ou des sept points d'entrée des parcs, des sept informations des parcs, les élus ont la possibilité de déposer des amendements, c'est-à-dire de se joindre à la boucle, de pénétrer sur la boucle, de faire que leur commune soit partie prenante de la boucle qui organise les sept grands parcs. C'est capital.

À partir du moment où nous avons les belvédères, le périmètre, à partir du moment où nous sommes dans un des rares endroits du Nord - Pas de Calais où on domine le paysage, puisque, chez nous, les habitants ne peuvent jamais dominer leur plaine et, dans le bassin minier, ne voient jamais le paysage – c'est pourquoi nous réfléchissons beaucoup au 11/19 et nous aurions peut-être dû commencer depuis 20 ans à faire monter nos habitants pour qu'ils comprennent, ils ne comprennent parfois le bassin minier qu'en arrivant d'Arras, en dominant le plateau de Vimy et en plongeant dans le temps sur les usines et, aujourd'hui, sur les lumières du bassin minier –, vous avez fait l'essentiel. Cela me semble très important. Vous avez résolu la quadrature du cercle du périmètre avec la Chaîne des Parcs. Pour nous, c'est capital, car chacun pourra interpréter comme il l'entend.

Mme HANSCH.- J'ai décrit le concept pour « centralité ». Après, l'exercice se répète pour chaque site. L'idée est que l'accès parking est toujours très proche du belvédère, on y accède en priorité.

M. LE PRÉSIDENT.- Avec cela, vous allez pouvoir dialoguer avec les élus. Ces élus, qui ont trois fois moins de ressources que les élus de même importance démographique en France, vont savoir organiser. Vous allez pouvoir leur proposer le droit d'amendement, le droit éventuellement de réécriture à tel ou tel endroit, c'est parfait. Ils vont s'insérer dans ce périmètre et dans cette membrane qui est au cœur de la boucle et des sept grands parcs. Comme l'a dit Michel DESVIGNE, ils y mettront leur jardin communal ou leurs jardins communaux. Cela ne pose pas de problème. Vous avez résolu le problème qui était très difficile à résoudre par rapport

à La Ruhr, à l'Emscher Park, par rapport au périmètre du bassin minier, par rapport à l'Unesco, par rapport à l'ambition d'Euralens : identifier un périmètre là où il a disparu.

Mme HANSCH.- Ensuite, sur les croquis suivants, c'est la même chose pour chacun des sites. Là, on a toujours la route, le parking et, en vert, c'est pour expliquer que ce belvédère va se trouver très souvent lié au terroir, mais parfois, comme dans le cas de Souchez aval, cela pourrait être l'utilisation de la passerelle qui existe déjà, qui permet de montrer le canal, pour révéler la géographie, le paysage.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est le droit d'amendement avec les élus, cela va être l'intérêt du débat avec l'ensemble des élus.

Avant de continuer, je résume pour qu'on soit au cœur à Euralens.

Le problème de la gouvernance, je vous rassure, sera résolu. La réunion de lundi dernier, la potentialité d'un pôle métropolitain utilisé ou non font que la gouvernance se fera au niveau de ces grandes agglomérations plus l'agglomération d'Arras. Cela va se faire parce que les élus qui se sont exprimés ont exprimé une convergence et une cohérence globale de leur territoire qui laissent fondamentalement augurer du succès de cette gouvernance. C'est à cet échelon-là que nous y parviendrons. Il faudra peut-être déléguer, il faudra peut-être organiser, mais ce sera fait.

Deuxièmement, sur la boucle, il n'y a pas de problème, sauf contradiction majeure dans l'assemblée, mais je ne la sens pas.

Sur le droit d'amendement, sur la conjugaison des jardins et des parcs, nous travaillerons, nous continuerons. Cette tranche conditionnelle n'est pas une tranche finale. C'est un point qui me semble très important.

N'oubliez jamais – je le dis aux élus et le débat doit s'engager entre nous – ce qu'a dit Michel DESVIGNE et ce vous venez de reprendre sur les usages, l'eau et les animaux, pour que le droit d'amendement des communes, pour que les jardins comme les parcs soient bien au rendez-vous avec cette idée en tête. S'il n'y a pas d'eau, il y a des animaux. S'il n'y a pas d'animaux, il y a de l'eau. Dites-vous bien – si nous avons le moyen d'organiser le survol du territoire, pourquoi pas – que, là où il n'y a que le vert, il n'y a personne et, comme il n'y a pas d'arbres... L'intelligence des arbres est absente et l'utilité des arbres est absente. C'est cela aussi le bassin minier. Il faut penser, dans le réchauffement climatique, dans ce qu'apportent les arbres sur la biodiversité et sur leur rôle irremplaçable, que nous n'avons pratiquement pas d'arbres dans le bassin minier, nous sommes le seul endroit de France pratiquement sans arbres.

Monsieur le Maire de Givenchy ?

M. SENECHAL.- Monsieur le Président, vous avez évoqué tout à l'heure le paysage que pouvaient découvrir nos concitoyens lorsqu'ils arrivaient d'Arras, vous avez parlé d'un belvédère. Encore faudrait-il marquer physiquement ce belvédère sur ce que vous avez appelé le plateau de Vimy qui, je le rappelle, est à Givenchy-en-Gohelle.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est cela, le droit d'amendement.

On continue.

M. DESVIGNE.- Notre présentation a été abondante et, si nous devons montrer l'ensemble de l'étude sur Souchez aval, je crois que ce serait indigeste.

M. LE PRÉSIDENT.- Combien de temps vous faut-il ? 10 minutes, un quart d'heure ?

M. DESVIGNE.- On peut essayer de le faire en ne commentant pas chaque dessin.

Souchez aval : il s'agit d'un linéaire d'environ 10 kilomètres. C'est découpé en plusieurs secteurs : la Souchez amont, le canal de la Souchez et le canal de la Deûle.

Périmètre opérationnel : voilà cette recomposition, dont je parlais tout à l'heure, sur l'image aérienne qui permet de voir un ensemble éclectique au démarrage, composé de terrils, d'espaces de nature, de lagunages, d'un certain nombre de boisements, de parcs, de marais, de l'eau, donc du canal et du bassin qui existent d'ores et déjà. Ceci existe, il suffit de le considérer comme un tout.

Par exemple, on s'est rendu compte que le cheminement est malcommode, finalement pas tant utilisé que cela, les traversées sont peu nombreuses ou inutilisables aujourd'hui, on le pratique moins comme un tout que comme un ensemble de parcs locaux. Je dois bien avouer que c'est l'exemple le plus facile et le plus spectaculaire, mais mettre tout ceci ensemble n'est pas du tout difficile. C'est physiquement simple – on va voir comment on peut procéder –, cela donne un parc de 300 hectares et on est en pleine agglomération. C'est extraordinaire. On a – vous l'aviez déjà, mais on doit le mettre en valeur – un parc de 300 hectares dans une agglomération existante à développer. C'est l'enjeu de cette Chaîne des Parcs.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est l'archipel vert.

M. DESVIGNE.- Oui, mais on s'était trompé d'échelle quand on le disait il y a deux ans.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous nous avez dit à chaque fois : « vous avez la densité, les hommes, vous avez l'espace, les possibilités de verdissement, les jardins ou les espaces verts ou les espaces abandonnés ». C'est ce qui fait la ville durable telle que nous avons essayé de la faire, notamment avec l'ANRU du bassin minier.

M. DESVIGNE.- Si nous devons construire ces parcs aujourd'hui, ce serait juste impossible. Cet héritage est une chance, non pas seulement l'héritage minier, mais sa transformation déjà faite. Aujourd'hui, on ne saurait pas se payer sept parcs de 200 hectares et ils ont déjà quelques dizaines d'années.

M. LE PRÉSIDENT.- Non. Et les recours, et les tribunaux, et les référés, et les élections... On ne serait pas sorti de l'auberge !

M. DESVIGNE.- Ce qui est important pour les maires présents, c'est que vous avez ici un certain nombre de communes. C'est très intéressant, cette entité est partagée par toutes ces communes.

Je vais juste dire comment on s'y prendrait.

Enjeu n° 1 : cheminer le long du canal. C'est clé. Aujourd'hui, ce n'est pas si évident. Il faut choisir, il faut aménager des chemins de grande qualité. Il s'agit plutôt de donner l'intensité au chemin le long du canal qu'à certains aménagements des parcs.

Enjeu n° 2 : révéler le parc canal comme un tout. Il faudra le gérer d'une manière plus différenciée. On ne saura pas gérer tous ces parcs. Il faudra peut-être recomposer la gestion en mettant plus d'intensité sur ce qui fait le lien et peut-être moins sur des zones qui pourraient redevenir plus naturelles. Il ne s'agit pas d'ajouter des contraintes, d'ajouter des charges, il s'agit de recomposer pour qu'on ait l'usage collectif et peut-être des lieux qui deviennent plus simples.

Enjeu n° 3 : mettre en valeur des points d'intensité.

Enjeu n° 4 : enrichir les pratiques liées à l'eau.

Enjeu n° 5 : connecter le canal à son contexte, notamment Lens qui est tout proche, à un kilomètre de l'extrémité de ce parc.

Au fond, cet ensemble de pratiques permet cette recomposition. Il ne s'agit pas de construire des choses, mais de changer toutes ces choses, ce sont des interventions modestes.

On s'arrête là.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci.

Nous passons au label Euralens.

M. CARON.- Si on est sur une gestion du temps qui nous amène à 17 heures 30, il me semble intéressant qu'on parle effectivement un peu des projets labellisés, mais, par rapport à cette présentation structurante, si on avait des interventions en séance, ce serait quand même de nature à nous éclairer. On part du regard d'experts extérieurs, de pratiquant du territoire à vélo que je suis et de quelques autres qui ont travaillé sur ce sujet, mais il est quand même intéressant de voir comment vous le ressentez politiquement les uns et les autres. Je propose qu'on ait rapidement ce débat et, ensuite, on passera aux projets labellisés. Les porteurs de projet sont dans la salle et, pour eux, pour nous aussi, c'est un petit événement.

Je ne sais pas si vous souhaitez réagir à cette présentation qui est de nature à organiser nos interventions futures pour beaucoup de partenaires.

M. LE PRÉSIDENT.- C'était l'écho de la démocratie participative. J'ai dit tout à l'heure à quel point la social-démocratie appréciait l'efficacité.

Je pose tout de même la question à Michel DESVIGNE : vos horaires vous le permettent ? On me dit que vous devez repartir à Paris impérativement.

M. DESVIGNE.- Effectivement, on doit partir dans 10 minutes.

M. LE PRÉSIDENT.- Il ne faut pas que vous loupiez votre train. Les TGV à Lens sont rares, Guillaume PEPY veut les raréfier davantage, nous sommes à l'heure du TGV.

(Rires).

Nous allons prendre deux ou trois interventions.

M. CHERET.- Président, comme vous l'avez dit tout à l'heure, le fait de pouvoir discuter avec l'ensemble des communes, pour adapter, réfléchir à la géographie, etc. est important. Il faut qu'on se rencontre et qu'on ait des discussions. Par exemple, je ne situe pas le Parc des Glissoires dans le parc où vous l'avez mis.

M. LE PRÉSIDENT.- Ce n'est pas moi.

M. CHERET.- Je dis « vous », c'est le cabinet DESVIGNE qui propose.

Au-delà de tout cela, je pense qu'on s'inscrit bien dans une boucle qui est à dessiner et, à mon avis, la boucle est la chose la plus importante. Si on est dans tous ces cheminements, il faut qu'on ait de bons repères, il faut que ceux qui ont envie de venir ici soient en même temps ceux qui aiment y vivre.

Je crois que cette question est importante, il faut qu'on discute avec le cabinet pour dire ce que l'on souhaite.

M. LE PRÉSIDENT.- Je suis d'accord avec vous, cette question du périmètre est décisive. C'est le point fondamental qui permet d'enfermer Euralens dans une dynamique réelle.

M. CARON.- Ce que vient de dire M. CHERET pose une question de méthode. Il faut accepter cette idée qu'un regard extérieur nous hiérarchise – j'emploie quand même ce terme – et nous permettre une image mentale. C'est ce qui nous manque fondamentalement. Nous sommes confrontés à un tissu entremêlé, dans lequel nous-mêmes, si nous sortons à 10 kilomètres de notre commune, nous ne sommes pas toujours capables de nous repérer. Cette illisibilité plombe l'ensemble des projets des uns et des autres, sinon ils restent strictement locaux et même du quartier.

C'est intéressant d'avoir le regard extérieur. Dans la façon de travailler avec eux, on leur a dit : « lâchez-vous, dites ce que vous pensez », sinon on va entrer dans une alchimie infaisable.

Sur cette proposition d'une boucle qui me paraît effectivement être l'élément le plus central, parce que c'est ce qui donne l'image mentale qui permet à des structures de parc de se greffer, on peut regarder cela dans les détails. Si vous dites par exemple : « là, vous passez sous le pont à côté de la cité des cheminots, cela ne va pas », tout cela peut être entendu. En même temps, il faut qu'on garde cette image mentale globale et surtout qu'on garde cette ligne force, cette identité.

On va faire ce travail qu'on ne peut pas faire là parce qu'on est nombreux. Il faut qu'on garde la structure générale et qu'on ne fasse pas du dépeçage. Le risque est qu'on ait 18 demandes de modification. Je préférerais qu'on ait une boucle des grands parcs, sur lesquels viennent se greffer des constructions locales, que les gens utiliseront ou n'utiliseront pas, mais qui ne viendront pas polluer l'image centrale, qui permettront notamment dans la proximité d'utiliser l'ensemble. Il faut qu'on regarde cela les uns et les autres, mais, en même temps, il faut qu'on garde ce qui structure. C'est important.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur Mirada ?

M. MIRADA.- Monsieur le Président, votre remarque sur l'eau me laisse à penser qu'on a tout de même quelque part un énorme paradoxe, si ce n'est une contradiction. L'État dépense une fortune, surtout si je capitalise et si j'actualise le coût du pompage de ces stations de pompage qui rejettent l'eau, puisque l'eau est rejetée en permanence. Je me pose la question de savoir s'il ne serait pas pertinent d'avoir les moyens de simuler station pompage par station de pompage ce qui se produit. En face de cela, on a un coût gigantesque, surtout qu'il est pris pour l'éternité alors qu'on est en pleine troisième révolution industrielle qui a pour ambition d'être économe de l'énergie. Pour éviter ce paradoxe de rejeter l'eau qui est un puissant facteur d'attractivité, ne serait-il pas intéressant d'examiner la simulation dans certaines stations de pompage de ce que cela produit, car nous pourrions peut-être avoir non seulement la Chaîne des Parcs, mais y associer la chaîne des lacs.

M. LE PRÉSIDENT.- Formidable ! Avec des salmonidés, l'omble chevalier au Parc des Glissoires !

M. CHERET.- On est pour.

M. CARON.- Une piste avait été évoquée par nos amis sur Wingles. Chacun le sait, sur Wingles comme dans d'autres communes, l'eau est dans les caves, il faut quasiment en permanence la pomper. Dans le secteur des Glissoires, sur le bas d'Avion, c'est pareil. L'une de vos pistes avait été d'augmenter les surfaces d'eau à Wingles et d'avoir une vraie surface aquatique d'un seul tenant qui, du coup, permettrait des pratiques que d'autres sites ne permettent pas. C'est une piste et s'y ajoute le fait que le pompage a un coût et qu'on met au sec des zones avec beaucoup d'argent. Il faut faire attention parce que, il y a quelques dizaines d'années, Emile VIVIER avait théorisé le retour de l'eau dans le territoire en arrêtant toutes les pompes ; là, cela s'apparentait au Far West et on noie le territoire. Il faut gérer cela avec délicatesse, mais je pense qu'il y a des zones où on peut le faire.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est très intéressant.

Nous passons au label.

3. Attribution du Label Euralens – Vague 3

M. CARON.- Cette séance est très importante parce que, cela a été dit en introduction, Euralens, c'est d'abord l'arrivée du Louvre, c'est un changement d'image sur le territoire, c'est l'apparition de la centralité – cela a été martelé, c'est tout à fait essentiel, sinon on ne sait pas structurer le territoire –, c'est l'élargissement et comprendre l'ensemble du territoire grâce à la Chaîne des Parcs tel que cela vient d'être évoqué ; mais Euralens n'est pas que cela, c'est aussi une dynamique d'acteurs à faire émerger autour de cette idée de la transformation qualitative du territoire. Je rappelle que c'est une des difficultés structurantes de notre territoire que d'être avec un héritage minier qui considérait qu'un certain nombre de questions n'étaient pas importantes. Il y a par exemple la question de la qualité urbaine, on sait bien dans les cités minières que, si au temps où les architectes l'ont fait c'était présent, on n'en était plus là depuis pas mal de temps. Nous avons depuis plusieurs assemblées générales introduit la notion de labellisation comme étant une façon de faire émerger et d'accompagner des porteurs de projet.

Je rappelle en quelques mots, parce que la pédagogie c'est la répétition – on l'a fait à chaque fois, mais le risque est que tout le monde se fâche de ne pas être labellisé, tout le monde voudrait y être et que, à la fin, ce soit une tarte à la crème –, que le label est ouvert à tous les adhérents d'Euralens, sous réserve qu'ils saisissent et qu'ils construisent un dossier. Le label n'ouvre pas droit à des financements, Euralens – il y a eu quelques critiques là-dessus – n'est pas une structure qui affecte des crédits. Néanmoins, par la qualification du projet, par l'ingénierie au projet et son accompagnement notamment par les structures qui instruisent la labellisation, on facilite considérablement l'accès au financement public.

On a un certain nombre de critères d'excellence, je ne vais pas les détailler, mais on voit bien que la qualité architecturale et paysagère est essentielle, que l'association des habitants et des acteurs sur les projets est essentielle. On fait entrer des paramètres qui font que chacun des projets amène à une qualification de ceux qui le portent et des usagers futurs. Il y a bien sûr une dimension innovante puisque l'un des enjeux est la transformation intime de notre territoire et de son image.

Nous avons également mis en place – je le rappelle, puisque c'est aussi une incitation pour vous à y participer – des forums thématiques, dans lesquels on essaye de qualifier les projets. On a eu par exemple un forum thématique sur les éco-quartiers du territoire minier, qui,

en écoutant les porteurs de projet, permet de définir une forme de grille de lecture, d'analyse, de montage de nos projets éco-quartiers.

Qui juge de la qualité des projets ? Il y a un comité technique de partenaires. Il faut bien savoir que, lorsqu'un projet est labellisé, il a été vu par les techniciens des agglomérations du Conseil régional, du Conseil général, de la Chambre de commerce, bien entendu de la mission Bassin Minier qui est en articulation quasi quotidienne avec les équipes d'Euralens, les services de l'État puisque M. le sous-préfet organise régulièrement une espèce de revue de projets du territoire dans une logique Euralens, le syndicat mixte des transports, le SCOT, etc. Il y a donc un travail mais je rappelle que cela ne retire en aucun cas les décisions aux collectivités qui attribuent par exemple des financements et qui sont complètement libres de le faire, on a simplement aidé les projets à pouvoir rentrer dans ce jeu complexe d'aller chercher les financements et les validations politiques.

Dernier point pour la labellisation – et nous y sommes très attachés –, ce sont les experts du cercle de qualité, c'est-à-dire des gens qui ne sont pas du territoire, qui sont français ou internationaux et qui, par leur habitude d'analyser des grands projets qualitatifs en France et ailleurs, sont de nature à nous aider à extraire ce qui est vraiment d'un cran qui va justifier une labellisation.

Derrière tout cela, s'il n'y a pas de financement, il y a de la médiatisation, de la valorisation par exemple sur le site, sur toutes les publications d'Euralens et essentiellement de l'ingénierie.

Aujourd'hui, où en est-on de l'état des lieux ?

Nous avons eu 91 projets déposés, en bonne et due forme. 54 d'entre eux étaient suffisamment complets pour être instruit. C'est tout à fait considérable, je ne sais pas si vous mesurez ce qui se joue là : 91 porteurs de projets s'inscrivant dans cette démarche d'excellence. Si tout à l'heure on a pu se féliciter de l'impact de la Chaîne des Parcs, je pense qu'on peut collectivement se féliciter de la dynamique d'innovation que cela reflète. C'est tout à fait extraordinaire, surtout qu'on est sur beaucoup de registres différents.

Je vous rappelle que 26 de ces projets ont reçu le label lors des deux premières vagues. Cette fois-ci, nous vous en proposons 11 nouveaux. Un certain nombre de projets ne sont pas encore labellisés. On pourra rapidement les détailler si vous le souhaitez, mais, vu l'horaire, je pense que ce n'est pas forcément la peine. Ces dossiers ne sont pas rejetés, ils ne sont pas aujourd'hui dans un état d'instruction, d'ingénierie, de qualification qui permette de les proposer à la labellisation, mais, bien entendu, on est là pour essayer de les faire monter en puissance. On a beaucoup parlé du canal de la Souchez, mais rappelez-vous, chers collègues maires, qu'on est parti d'un croisement de quelques idées et, derrière, il y a eu tout un cheminement pour arriver aujourd'hui à ce qu'on a vu cet après-midi.

Les comités techniques se sont réunis, le comité d'expertise. Je vous fais une rapide lecture de ces projets de la troisième vague.

(Projection de diapositives).

On a quatre projets qui touchent à des sites urbains.

Le premier est l'éco-quartier du 4 mai sud de Méricourt, porté par la Ville de Méricourt. On est sur un éco-quartier qui est tout à fait exemplaire sur l'implication des habitants. Je sais que

Bernard BAUDE y est très attaché. Il est sur une friche minière, il y a donc une requalification de friche, avec une très bonne méthodologie (plan d'aménagement de qualité, ingénierie de suivi) et un bon avancement opérationnel. Cet éco-quartier comme les précédents a bénéficié du forum spécialisé éco-quartier, qui a permis de qualifier l'état d'avancement par les villes.

Le deuxième est l'éco-quartier des Alouettes de Bruay-la-Buissière, qui est porté par Artois Comm. C'est un vrai projet urbain de reconversion de friche en plein centre-ville, il est très innovant et très ambitieux dans sa programmation et il intègre notamment une dimension développement économique, c'est tout à fait intéressant : bonne méthodologie, ingénierie de suivi, bonne gestion du projet et de la temporalité, avancement opérationnel intéressant.

Le troisième – là, on est aux limites du territoire – est sur Douai Sin-le-Noble, c'est l'éco-quartier du Raquet à Douai, porté par la Communauté d'agglomération du Douaisis. C'est un projet ambitieux de rayonnement communautaire, c'est tout à fait intéressant, il est d'emblée posé à une échelle de la communauté d'agglomération : plan d'aménagement de qualité, ingénierie, recherche de qualité architecturale, des équipements publics de qualité prévus dans l'éco-quartier et, surtout, de grandes ambitions environnementales et paysagères.

Le quatrième est le projet Cook Chaplain dans la Cité du 12-14. Il est porté par Maisons et Cités, représenté par Dominique SOYER. C'est un projet qui est encore plus emblématique que les autres, puisqu'il est collé ou presque au Louvre. Si tant est qu'il y ait un effet Euralens, cela doit se voir dans les cités toutes proches. Il est emblématique pour le territoire, on a une excellente méthode et de très beaux partenariats entre le bailleur et la Ville de Lens. Ce projet, qui est peut-être un peu moins avancé que certains autres, est labellisé compte tenu de son impact et de sa proximité avec le Louvre pour l'accompagner au mieux.

Le cinquième : on est sur un changement de typologie puisqu'on est dans le développement d'activité de tourisme fluvial et fluvestre porté par l'office du tourisme Béthune-Bruay-Artois Comm. Ce projet est essentiel, puisqu'il a l'ambition de structurer la destination touristique autour du Louvre-Lens sur la dimension loisirs de plein air. Je pense qu'il y a une volonté forte d'Artois Comm. De plus, on colle à la Chaîne des Parcs, on est dans l'un des sites qui est apparu tout à l'heure dans la grande boucle.

Le sixième projet, qui tient beaucoup à cœur au Président de Région, est le Lycée Béhal, lycée du troisième millénaire à Lens. C'est le seul établissement de formation adhérent d'Euralens, cela mérite d'être souligné parce que la formation est stratégique, il faut saluer l'engagement des acteurs dans une dynamique, ils sortent un peu de leur vase clos – je me permets de faire un commentaire, ce n'est pas polémique. On a une équipe très motivée, très ambitieuse pour les élèves, avec un établissement en plein renouveau. On a d'ailleurs eu l'occasion d'en parler avec le Président et Jeremy RIFKIN, puisqu'on cherche à faire des lycées exemplaires de cette transformation du territoire. On pourrait renforcer encore les partenariats avec le territoire, renforcer l'innovation sur l'offre de formation et l'aménagement du campus, mais ce dossier porte vraiment beaucoup de qualités.

Septième projet : développement de la filière bois régionale. On a parlé tout à l'heure de Givenchy-en-Gohelle, il s'agit de la médiathèque. La médiathèque est intéressante mais, surtout, elle s'inscrit dans un raisonnement notamment avec l'utilisation du bois régional. Je rappelle que le bois de la région part en Chine, pour se faire transformer et revenir chez nous sous d'autres formes. On est là dans l'émergence d'une filière d'économie courte, d'économie locale. C'est

tout à fait intéressant et, même si la commune est petite, cela ne l'empêche pas de porter des projets tout à fait intéressants, d'où la labellisation telle que je viens de l'évoquer.

Huitième projet, la plate-forme collaborative des offices du tourisme, projet porté par la Mission Louvre Lens Tourisme. C'est tout à fait exemplaire pour nous, puisqu'on est dans une logique où il y a des partenariats, de la mutualisation de moyens – ce n'est pas simple sur le champ du tourisme, mais c'est stratégique –, une recherche d'excellence. On a déjà des productions de grande qualité. C'est tout à fait essentiel. Tout à l'heure, nos partenaires de la Chaîne des Parcs insistaient sur la dimension de vivre la Chaîne des Parcs, de la pratique, il faut donc qu'on ait les outils du tourisme qui vont permettre que cette destination touristique soit fréquentée.

Neuvième initiative : Mineurs du Monde. Le Président en parle très souvent, c'est ce qui fait vivre la dimension immatérielle du label Unesco. Il s'agit de voir comment, derrière Unesco, on reste en contact avec les autres bassins miniers du monde, c'est à la fois notre mémoire collective, notre identité, nos combats historiques et, en même temps, nos ressources d'aujourd'hui et comment on rebondit. Typiquement, Euralens est un outil de cette résilience derrière l'arrêt du charbon et avec l'inscription Unesco.

Dixième projet : Gohelle Fest. C'est un peu original. Vincent DUPIRE est là, vous le connaissez peut-être, il est présentateur du journal télévisé de France3. Aujourd'hui, il n'a pas sa cravate, il est en tenue de métallex, vous savez que les métallex n'ont pas un poil de leur peau qui ne soit pas tatoué, ils aiment la musique qui fait « boum-boum », c'est tout à fait adorable, il n'y a rien à craindre avec eux, au contraire, ils sont extrêmement gentils et conviviaux. Ils ont l'ambition de faire émerger un grand festival de métal dans le bassin minier, à partir d'une initiative qui a déjà eu un grand succès. Peut-être un jour aurons-nous Mettalica, 50 000 ou 100 000 personnes au pied des terrils. Avouez que c'est aussi un élément de la résilience. Ce projet est porté par Culture Commune.

Onzième projet : les événements sportifs sport nature pour la valorisation du bassin minier, porté par la mission Bassin Minier. Catherine BERTRAM est avec nous, la Présidente Cathy APOURCEAU est là. Gilles BRIAND mouille son maillot, au propre comme au figuré depuis des années pour faire émerger des grands événements sportifs. Vous avez peut-être suivi récemment l'ultra trail des pyramides noires, qui a connecté tous les sites entre eux. Ce sont des vecteurs de changement d'image, de pratiques, de mise en valeur des sites. Il nous est apparu que, compte tenu de la qualité de l'organisation, des ambitions et surtout de la mise en valeur et de l'usage du patrimoine et de la Chaîne des Parcs, c'était tout à fait intéressant de soutenir ce projet en labellisation Euralens.

On aurait pu présenter les projets non labellisés – mais l'heure avance, on ne va pas le faire – en expliquant quels sont les cheminements pour être labellisés dans les temps qui viennent.

Je propose, Président, que si les porteurs de projet le souhaitent, il puisse y avoir un temps d'échange autour de ces projets labellisés.

En conclusion, je rappelle que, pour nous, c'est très important parce que, derrière chaque projet, ce sont des acteurs qui se mettent en mouvement, qui apprennent à travailler ensemble, c'est du décloisonnement public privé. Sur tous les projets, à chaque fois, on est dans ces logiques-là. Je pense que cela répond à beaucoup d'enjeux du territoire et chacun de ces projets

dans sa spécificité amène à regarder autrement le territoire, qu'on soit de l'intérieur ou qu'on soit de l'extérieur. Cette labellisation est stratégique pour avancer dans Euralens.

M. LE PRÉSIDENT.- Des porteurs de projets en mouvement qui font partie de la coconstruction d'Euralens, de manière à ce que nous soyons parfaitement en phase, veulent-ils préciser un point, intervenir, soulever un espoir particulier ?

M. HUCHETTE.- Je ne suis pas porteur de projet, mais je les fréquente au quotidien. Je voudrais juste saluer toute l'énergie qu'on rencontre. On fait un travail formidable, on est au contact de beaucoup d'initiatives très intéressantes.

À ceux qui ne sont pas labellisés dans cette vague, je voudrais dire qu'on a un travail au quotidien avec eux pour les accompagner et les faire monter en qualité. On sera à disposition pour revenir vers eux et leur expliquer ce qui s'est dit pendant l'instruction.

Tous les projets qui sont labellisés feront l'objet d'une convention d'accompagnement, on leur remettra la convention cadre à la fin de cette séance. Avec eux aussi, on élaborera une convention particulière de telle façon que les ambitions puissent être tenues dans le temps et qu'on puisse bien faire figurer les engagements du porteur du projet, mais aussi les engagements d'Euralens et de ses partenaires pour les aider à atteindre leurs ambitions.

M. AUSTERLITZ.- Je voulais simplement dire que je suis très heureux de voir – puisqu'on m'a demandé de le regarder – que les établissements de formation commencent à se lancer dans cet aspect de la labellisation. Je pense que cela va dans la suite logique du travail qui a été fait par la mission Bassin Minier et son livre blanc. La labellisation doit permettre à tous ces établissements et à toutes ces structures de réfléchir à ce qui les lit et les associe dans la valorisation du territoire d'Euralens.

M. LE PRÉSIDENT.- On est loin de BFM, on est loin des articles de Nicolas BAVEREZ dans Le Point. N'hésitez pas à le lire, ne vous tirez pas une balle dans la tête, passez à autre chose. On est loin des éditoriaux de Franz-Olivier GIESBERT. On est loin de ce qu'on nous assène chaque jour sur la faillite du pays et de ses élites. C'est vrai.

M. GAYANT.- Je dirai juste quelques mots pour le lycée Béhal, puisqu'on est effectivement labellisé. Je voulais déjà remercier sincèrement Euralens et surtout le comité d'experts qui a jugé que notre travail collectif était labellisable. Je viens déjà de bénéficier d'un premier accompagnement puisque j'ai eu la chance d'être assis à côté d'un des experts et notamment de l'expert en formation. On a entendu, on a pu lire rapidement ce qui était écrit et on va poursuivre dans cette démarche qui est un coup d'accélérateur.

Moi qui suis au lycée Béhal depuis 17 ans, je pense que ce qui touche le lycée Béhal dans cette labellisation, c'est que c'est une démarche collective, une démarche d'intelligence collective, têtue et longue, qui est récompensée ici sur trois axes : une volonté de qualité environnementale depuis des années, une volonté de tirer les élèves du lycée non seulement vers la formation – c'est notre cœur de métier –, mais vers la culture avec une volonté répétée de toutes les équipes qui se sont succédé d'ouvrir des possibles et de montrer aux élèves qui sont chez nous qu'ils ont des possibles et que la culture ne leur est pas fermée. Le troisième axe, plus récent, mais tout aussi poussé avec Mme le Proviseur et les équipes qui sont là, est un axe d'ouverture sur le territoire ; le lycée ne peut pas être fermé, même s'il y a des grilles, il faut que ces grilles s'ouvrent et que le lycée soit un acteur de son territoire. Pour nous collectivement, c'est important. Il faut surtout qu'on puisse mutualiser ces équipements. Je pense que les élus qui

sont présents ne me démentiront pas, on ne peut pas multiplier éternellement les équipements, le lycée en dispose et va en disposer.

Je terminerai en disant que l'on va, grâce au Conseil régional – merci –, expérimenter en devenant probablement le lycée qui disposera d'une belle centrale photovoltaïque qui sera peut-être même – on est en train de travailler à ce sujet avec vos services, Monsieur le Président – une centrale photovoltaïque citoyenne, puisqu'on pourrait faire un partenariat avec ENERCOOP dans ce domaine.

Merci à Euralens de nous accompagner dans toutes ces démarches. On en est vraiment très heureux.

M. LE PRÉSIDENT.- Il est vrai que le Conseil régional vous a souvent épargné la question de l'argent, parce que la dynamique repose légitimement sur nous, mais je vous rappelle que nous avons été assassinés par la réforme de 2010, que nous n'avons plus d'impôt à notre disposition et que, même, on va nous retirer, pour cause de rigueur partagée au niveau national, 100 M€ dans les deux prochaines années. Nous sommes exsangues, mais, parce que nous sommes keynésiens, parce que nous voulons être contracycliques, nous empruntons les sommes nécessaires pour maintenir le dynamisme de la région, sans pour cela – la Caisse, qui nous aide beaucoup, le sait – surestimer notre rôle, mais nous le faisons.

Nous savons que les communes du bassin minier sont pauvres. Il n'y a pas d'autres termes. Il faut donc que nous agissions. C'est pourquoi le lycée Béhal sera au rendez-vous, nous le reconstruisons.

M. DUPIRE.- Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, j'interviens au nom de l'association du Gohelle Fest, avec Lionel et Thibaut qui sont à mes côtés, directeurs généraux de service de Loos-en-Gohelle, directeur du théâtre de Bully-les-Mines, moi-même journaliste, mais, aujourd'hui, nous sommes devant vous sous le couvert de cette passion que nous avons pour cette musique, qui peut paraître, sous cet affreux paradigme de métal, recouvrir des clichés et des images auxquels nous sommes souvent confrontés, mais l'esprit de la manifestation que nous voulons mettre en place est sous le sceau de l'ouverture la plus large possible. Nous allons d'ailleurs, au côté des scènes et de la programmation qui sera prévue, valoriser les arts de la rue.

Notre envie est de créer un échange, d'aller vers le public le plus large possible, de nous intégrer. Nous avons la petite prétention d'être le premier éco-festival de métal en France. Sous l'appellation d'éco-festival, nous mettons en parallèle l'écologie et l'économie, nous ferons appel à des associations, nous voulons impliquer les partenaires, de nombreux bénévoles, des partenaires qui soient enclins à nous aider à faire de cette manifestation une manifestation au coût carbone le moins gourmand possible.

Beaucoup d'envies, beaucoup d'idées, que nous ne pourrions pas mettre à place seuls. Nous comptons aussi beaucoup sur le concours de quelques-uns qu'on a déjà rencontrés, je pense à M. DECTOT, on a déjà parlé d'un lien éventuellement avec le Louvre-Lens, je pense à des élus qui ont déjà nourri des demandes à notre endroit, notamment Bruce SPRINGSTEEN dans quatre ans sur plateau du 11/19 au pied des deux terrils jumeaux.

Le festival se veut ouvert, avec toutes les qualités, les compétences et les bonnes volontés qui se manifesteront. L'idée, au-delà de la musique, avec les nombreux bénévoles qui s'associeront à nous, est de vous dire que ce n'est pas « *l'avenation* » qui vient préempter un territoire, nous sommes issus de ce territoire, je suis issu du bassin minier, je suis Béthunois, on a

Bully-les-Mines et Loos-en-Gohelle dans la place. L'idée est de dire que nous sommes aussi, pour beaucoup d'entre nous, des bénévoles descendants de mineurs. C'est notre manière de rendre très modestement à ce territoire ce que ce territoire a donné à nos grands-parents, à nos familles. C'est vraiment dans cet esprit et dans cette philosophie que nous abordons ce projet naissant qui a déjà eu une première édition en septembre dernier qui a dépassé les projections que l'on s'était fixées et qui se veut très ambitieux pour l'avenir, pour la prochaine édition et les suivantes, avec votre soutien. Encore un grand merci d'avoir retenu ce projet.

M. LE PRÉSIDENT.- Je comprends pourquoi M. CARON est un de vos fans.

(Rires).

M. DUPIRE.- C'est réciproque.

M. LE PRÉSIDENT.- Je le crains.

Mme APOURCEAU.- Monsieur le Président, tout d'abord, je vous prie de m'excuser de mon retard, mais j'étais au grand banquet du personnel communal de ma ville Avion, avec le maire d'Avion et M. CHERET qui s'est dévoué pour arriver plus tôt que tout le monde. Il y a les festifs et les moins festifs ; je suis un peu plus festive, je suis restée un peu plus tard.

Je voulais relayer l'intervention qu'a faite mon collègue Pierre CHERET sur la Chaîne des Parcs. Je suis arrivée juste à la fin de son intervention et on en a discuté quelques minutes à table tout à l'heure. Je partage tout à fait ce qu'il a dit sur ce magnifique parc qu'est le Parc des Glissoires à Avion, qui – faut-il le rappeler – accueille parfois, dans les moments les plus forts l'été, plus de 10 000 personnes en journée. C'est un parc qui est magnifique et je pense effectivement qu'il faut que l'on regarde les choses.

Deuxièmement, je voulais me féliciter de ces labels qui viennent d'être obtenus. Monsieur le Président, nous avons eu l'occasion d'aller ensemble au lycée Béhal à Lens, qui va être un très bel établissement au cœur du bassin minier et au cœur d'une cité populaire. Je sais, Monsieur le Président, que vous êtes attaché à ce lycée Béhal de Lens où vous aviez d'ailleurs fait plusieurs suggestions à un moment, notamment sur des lycées avec des classes européennes de Polonais, parce que vous disiez que c'était aussi une nécessité et une demande des jeunes de notre département.

Je voulais féliciter tous ceux qui ont obtenu un label, féliciter aussi la mission Bassin Minier, avec Catherine BERTRAM, Benoît BROCCQ et Gilles BRIAND qui ont beaucoup travaillé dans le cadre d'une stratégie globale Bassin Minier destination sport et nature, qui est en phase avec l'esprit de la Chaîne des Parcs. Je voulais féliciter aujourd'hui tous ceux qui ont obtenu un magnifique label, la mission Bassin Minier, le lycée Béhal et tous les autres.

Mme BOURDON.- Ma voix sera moins métallique que celle de Vincent DUPIRE, mais je souhaitais saluer cet événement. Quand je vois la dynamique engagée autour de Fest Gohelle, j'ai une pensée émue et particulière pour Patrick ROY, qui aimait beaucoup ce style de musique et qui a su le vulgariser, le démocratiser, même parfois dans des journées difficiles. Je voulais le redire, parce que c'est une belle initiative.

Je m'exprime en tant qu'adjointe au maire de Lens, Monsieur le Président, pour remercier le comité d'experts sur la labellisation de la réhabilitation Cook Chaplain de la Cité 12/14 que nous affectons particulièrement ensemble. Vous le savez, je le dis régulièrement dans l'enceinte du Conseil régional. Si le caractère architectural et patrimonial engagé avec Maisons et

Cités a une valeur de valorisation de notre patrimoine minier dans la continuité de ce qui s'engage autour du Louvre-Lens et qui se dégage aussi, puisque cette cité est au cœur d'un arc qui a une vocation de développement économique qui s'organise entre le futur hôpital et un parc d'activité qui se développe, je veux souligner ici la dimension sociale qu'il nous appartient de regarder aussi avec force pour ce quartier parce que c'est aussi un quartier où le caractère ouvrier est à entendre et où la population qui avance dans l'âge a besoin aujourd'hui de récupérer la nécessité de vivre dans un habitat amélioré.

C'est un projet qu'il ne faut pas voir que sous son aspect architectural, mais bien dans sa vocation sociale qu'il faut dégager, dans sa vocation mixte sur le plan intergénérationnel. La labellisation est une très bonne chose pour la ville et l'agglomération, notamment à la veille de la visite du Président que vous avez évoquée dans votre préambule, puisque nous attendons, dans le cadre des déclarations et des attentes des sites retenus sur l'ANRU, que l'ANRU Bassin Minier, comme vous l'avez toujours défendu, puisse prendre forme. Ce sont ces annonces-là qui nous seront soulignées.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur le Maire de Fouquières, un petit mot ? Euralens sans un mot du maire de Fouquières n'est pas Euralens.

Courrières, c'est la même chose, vous êtes voisins.

M. PILCH.- Monsieur le Président, je voulais juste attirer l'attention des membres d'Euralens sur l'originalité d'un projet puisque, même s'il est labellisé depuis quelques mois – il faisait partie de la première vague –, il est original puisqu'il réunit quatre communes, Noyelles-sous-Lens, Loison-sous-Lens, Harnes et Courrières, un projet commun porté par quatre communes, qui ne sont pas sur la même communauté d'agglomération, qui vise à se retourner vers l'eau en travaillant sur des projets de loisirs le long de la Souchez. Ce projet, qui a été présenté tout à l'heure globalement, va amener ces communes sur une phase un peu plus opérationnelle. Je voulais donc insister sur le fait.

J'ai bien entendu que l'esprit keynésien de la Région n'était pas mort et, comme on entre là tout doucement sur une phase plus opérationnelle, on aura l'occasion, je l'espère, Monsieur le Président, de venir vous présenter ce beau projet porté par ces quatre communes.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous fais confiance, Monsieur PILCH. Quand il s'agit de subventions, vous n'êtes jamais pris au dépourvu.

Je passe maintenant la parole à M. SUBILEAU et M. MASSET. Ils ont entre 25 et 30 minutes pour traiter tous les points suivants avant que Jean-François ne conclue.

4. Point d'information sur les activités menées par Euralens

M. SUBILEAU.- Comme l'a signalé Jean-François CARON tout à l'heure, nous avons fait une journée thématique sur la métropole écoresponsable, qui avait eu un bon succès. Après cette journée thématique, nous avons fait des ateliers, notamment avec les équipes d'éco-quartier qui étaient volontaires. Nous avons fait deux ateliers très vivants, très intéressants. Il naît beaucoup de choses de l'échange entre les équipes gérant ces éco-quartiers.

Nous comptons poursuivre. Il nous semble que deux thèmes méritent que nous les traitions dans la poursuite de l'action de l'association, de nouveau avec les volontaires gérant ces éco-quartiers sur le bassin minier.

Le premier thème est toute l'ingénierie de projet. Nous discutons par exemple avec Loison-sous-Lens encore aujourd'hui sur la manière de mener son éco-quartier. Il y a beaucoup de questions d'ingénierie de projets, de montage d'opérations. C'est très important pour la qualité finale et nous comptons poursuivre sur ce point.

Un deuxième thème est une demande très générale et une difficulté que nous rencontrons, c'est l'absence de marché ou la faiblesse du marché pour les zones résidentielles que nous voulons mettre en œuvre. Nous avons notamment pointé dans toutes ces réunions la difficulté qu'il y a à jumeler la volonté d'excellence en matière énergétique, par exemple, en matière de développement durable, et les difficultés financières à boucler les dossiers. Comme nous ne voulons pas appauvrir ces quartiers, nous voudrions avoir tout un travail avec les bailleurs – Maisons et Cités va nous aider, nous l'espérons, comme les autres bailleurs sociaux –, mais nous voudrions aussi le faire avec des promoteurs et des investisseurs privés, avec le soutien de la Caisse des dépôts, et mener une ou deux journées où nous pourrions examiner ensemble la manière de faire avancer nos projets sans en diminuer l'ambition, avec le soutien des collectivités et de la Région dans le cadre de ses politiques. Cela nous semble essentiel.

M. LE PRÉSIDENT.- Il faut toujours mettre en perspective. Je vous rappelle d'où on vient, avec l'étouffement, la présence obsédante des Houillères. On vient tout simplement de ces étapes incroyables que seule la force de certains élus a parfois rééquilibrées. Je salue Jean-Pierre KUCHEIDA dans la salle, mais il y a eu Marcel WACHEUX, les grands députés, André DELELIS, Henri DARRAS, Joseph LEGRAND, Léandre LETOQUART, il y a eu cette force qui, à un moment donné, a parfois équilibré les Houillères.

Je vous rappelle la rénovation des cités du bassin minier, sans architectes, sans bureau d'étude, sans débat, sans concertation – refaire les villes sans demander aux maires d'y participer, cela a été extraordinaire, le rapport Lacaze... raser les villes minières sans nous consulter ! – et, depuis 2000, l'Unesco, l'achat du patrimoine, l'arrivée du Louvre et Euralens. Nous venons de très loin. Aucun territoire ne vient d'aussi loin.

Sur le marché, patience. On n'a pas le choix. On est la douzième agglomération de France, avec deux qualités fondamentales : l'accessibilité, le prix du foncier. Si nous nous y mettons en plus l'intelligence territoriale, la Chaîne des Parcs, Euralens, les projets, le pôle métropolitain, un jour cela va bouger. Dans cette grande région qui nous est imposée, qui n'est pas une opportunité aujourd'hui, qui est simplement une faiblesse renouvelée, Nord-Picardie, nous serons encore plus centraux dans le bassin minier et nous avons là une opportunité indiscutable. À nous de la jouer. Il est vrai que, si on avait un peu de croissance supplémentaire, un peu moins de rigueur publique, on serait plus à l'aise pour avancer. Je le répète, nous sommes pauvres, c'est cela la réalité du bassin minier.

Bernard MASSET, nous poursuivons.

M. MASSET.- Une histoire très rapide, celle de notre collaboration avec l'Éducation nationale. Il y a quelque temps, un inspecteur de l'Éducation nationale, Cyrille LARAT, qui est d'ailleurs présent aujourd'hui, est venu nous voir en nous disant : « je constate que, dans les collèges et lycées du bassin minier, les jeunes ont peu de visibilité sur leur avenir et sur l'avenir du territoire. Euralens est une démarche intéressante. Est-ce qu'on peut travailler ensemble ? ». C'est ainsi qu'est née une collaboration qui s'est engagée avec le rectorat, grâce à Cyrille LARAT et à sa collègue Nathalie MALABRE, et qu'aujourd'hui, cette collaboration, qui a fait l'objet d'une convention signée avec le recteur, produit ses résultats.

Je vous les cite rapidement. Aujourd'hui, Euralens est une structure connue dans les lycées professionnels du bassin de Lens (10 établissements) et Béthune-Bruay (9 établissements). À l'horizon de juin 2015, la quasi-totalité des professeurs de lycée professionnel de ces bassins, soit 60 enseignants au total, aura participé à une formation incluant un travail sur Euralens ou sur les réalisations labellisées par Euralens. Ce qui pour le moment n'existe que pour l'enseignement technique sera progressivement étendu en 2015 à l'ensemble des formations et des lycées d'enseignement général.

Voilà une démarche engagée avec l'Éducation nationale, que l'on doit souligner. Nous pourrions y revenir plus largement dans une autre Assemblée générale, lui consacrer un peu plus de temps, mais je voulais aujourd'hui, puisqu'on en est à faire le tour des activités d'Euralens, citer cette action.

Deuxième action dont je voulais parler – je vais la traiter en duo avec Benoît BROCCQ, de la mission du Bassin Minier –, il s'agit d'un travail que nous avons réalisé après la mise en place d'une plate-forme de l'intelligence collective. De quoi s'agit-il ? Dans les missions d'Euralens, il y a une mission d'évaluation, d'observation de l'évolution du territoire. Il s'agissait de faire réfléchir ensemble tous ceux qui, travaillant sur ce territoire, sont détenteurs d'informations et qui acceptent de les partager. On s'est donné trois missions ensemble, après que chacun ait pu constater ce désir de partager l'information, la communication.

Vous avez à l'écran les partenaires, ils sont une petite quarantaine et vous voyez qu'ils sont tous extrêmement significatifs.

Première mission ; dans un temps court, produire chaque année un document à l'occasion de l'anniversaire de l'inauguration du Louvre – puisque beaucoup de demandes de journalistes nous viennent à ce moment-là – sur l'évolution du territoire. Qu'observe-t-on ? Comment répondre aux questions qui sont le plus souvent posées, en particulier la question fondamentale : le Louvre, cela marche, il y a beaucoup de monde ; sur le territoire, que s'est-il passé ? Combien d'emplois créés ? Combien de nouvelles entreprises ? Quelle évolution des mentalités ? Que s'est-il passé ? On essaie et on continuera à essayer de répondre annuellement à ce type d'information. Un livret qui s'appelle « chiffres clés et impacts 2014 », produit par tous ces contributeurs, sera distribué à la sortie de cette Assemblée générale. Ces informations sont d'abord destinées aux adhérents d'Euralens et à tous les élus du territoire. Libre à eux d'en faire ensuite l'usage qui leur semble le plus adapté.

Deuxième temps du travail de la plate-forme : mettre en commun ces informations, ces études qui nous servent de base pour cette observation annuelle sur le site Internet d'Euralens. Ce sera fait en début d'année.

Nous avons une troisième étape, à plus longue échéance, qui est menée avec l'université. C'est un travail de recherche, un travail de fond sur les mouvements d'évolution de ce territoire et de la perception qu'a la population de ces évolutions.

Voilà un travail que je voulais vous présenter. Benoît BROCCQ va vous donner quelques éléments de ce travail qui sont extrêmement significatifs.

M. LE PRÉSIDENT.- Sur l'université, il faut absolument que nous trouvions le moyen, à l'américaine, d'intéresser des dizaines – et pourquoi pas au-delà – d'étudiants en payant une partie de leurs études en travaillant sur Euralens et sur les projets d'Euralens. La matière grise de

nos universités doit être mobilisée sur nos projets et l'intelligence territoriale que vous venez de définir.

M. BROCCQ.- Dans le document, dont je vais présenter quelques extraits, on fait déjà la liste des multiples enseignants et étudiants qui viennent frapper à notre porte quasiment toutes les semaines pour s'intéresser à cette transformation. On a fait cette liste d'étudiants canadiens, marocains, belges et autres qui font déjà le siège de la dynamique Euralens et de la transformation du bassin minier.

Je vous cite quelques données qui ne sont qu'un extrait de ce qu'il y a dans ce document qui fait 30 pages.

On part de la fréquentation du musée, avec une collaboration avec le musée. On rappelle la réalisation de 900 000 visiteurs la première année, très au-dessus de l'objectif, et la réalisation de l'objectif cette année, avec 500 000 visiteurs. Cela fait 1 400 000 visiteurs en 24 mois, dont près de 100 000 pour les Etrusques, 86 000 pour les Désastres de la guerre.

D'où viennent ces visiteurs ? Ces éléments sont extraits d'une étude réalisée par la mission départementale Louvre-Lens Tourisme département du Pas-de-Calais. Ils viennent du Nord - Pas de Calais pour la moitié, 30 % d'autres Français et le reste de l'étranger.

Un élément intéressant : 86 % de ces gens – ils ont été interviewés – ne seraient pas venus à Lens sans le Louvre-Lens. On voit l'impact du musée.

Le profil de ces visiteurs : 43 % en couple, 34 % en famille et 23 % entre amis.

L'âge moyen des visiteurs : 52 ans.

Un élément intéressant : en 2013, presque 700 000 écoliers, collégiens, lycéens sont venus avec leurs enseignants au Louvre-Lens et ne pourront plus dire qu'ils ne sont jamais allés dans un musée. Le chiffre est quand même massif et ce n'est que pour 2013.

Où dorment ces visiteurs ? 33 % de ces visiteurs non régionaux passent au moins une nuit dans la région. Par rapport à certaines idées reçues, on a quand même un tiers de ces gens qui restent au moins une nuit dans notre région. 13 % dorment dans leur famille ou chez des amis, 20 % dans un hébergement marchand et 9 % à moins d'une demi-heure de Lens, ce qui représente presque 50 000 nuitées dans les hôtels et les chambres d'hôte de Lens et des environs, pour 2013 uniquement.

Quelques éléments sur les pratiques touristiques :

- 56 % de ces visiteurs y compris les régionaux se restaurent sur place, ils ne restent pas simplement quelques heures comme on l'entend parfois.
- 48 % visitent au moins un autre site à proximité, on voit qu'on a affaire à des visiteurs qui ne s'intéressent pas uniquement au Louvre-Lens, mais qui visitent ensuite au moins un autre site, à Lens, à Arras, à Béthune-Bruay, à Hénin-Carvin, dans le Douaisis.
- 30 % sont déjà venus au Louvre-Lens, on a donc un phénomène de fidélisation, des gens qui viennent et qui reviennent au musée pour chacune des expositions.
- 90 % de ces visiteurs jugent l'accueil à Lens bon ou très bon – cela n'étonnera personne.

- 70 % des visiteurs sont satisfaits de la restauration proposée. Par rapport à une idée reçue qu'on entend parfois, les visiteurs sont tout à fait séduits par la restauration qui existe déjà et qui mérite d'être encore développée.

Quelques éléments sur les retombées touristiques : en 2013, on a compté 900 000 visiteurs, une moitié de ces visiteurs n'étaient pas des régionaux, seuls ceux-ci ont été pris en compte dans cette étude, cela représente presque un demi-million de personnes. Ils ont dépensé en moyenne 91 € – on leur a posé la question –, c'est le panier moyen qui va du simple café pour celui qui ne reste que deux heures, à plusieurs centaines d'euros pour celui qui passe une nuit, voire deux et déjeune au restaurant. Si vous faites la multiplication, cela fait 42 M€ injectés directement dans l'économie régionale et c'est pour la première année.

M. LE PRÉSIDENT.- Sur ce chiffre, je vous rappelle que la production de richesse liée au marché dans l'arrondissement de Lens est entre 400 et 420 M€ par an, c'est-à-dire que nous apportons 10 % en plus avec l'arrivée du Louvre. Par conséquent, on voit bien les possibilités de développement, puisque les nuitées par rapport à la restauration sont encore loin derrière. Dans cette perspective, le Mémorial devrait fidéliser un tourisme venu même des antipodes, de même que Versailles à Arras et Mineurs du Monde. Nous sommes au début de l'aventure.

M. BROCCQ.- C'est aussi un chiffre à rapprocher au coût de construction du musée, puisqu'on voit que, en à peine une année, un tiers du coût du musée est déjà injecté.

Ces chiffres ne sont qu'un extrait de la trentaine de pages de chiffres et de retombées qu'on vous invite à vous approprier.

M. MASSET.- Nous devons traiter deux autres sujets très rapidement, ce sont des actions en cours de préparation à Euralens, deux forums à l'exemple de celui que nous avons organisé sur les projets urbains écoresponsables. L'un porte sur la participation des habitants, c'est une préoccupation qui traverse tous les projets labellisés et bien d'autres. L'autre porte sur l'économie et la formation. Là encore, si tous ces projets se développent sur le territoire, c'est pour qu'il y ait création d'emplois. Encore faut-il que les habitants de ce territoire et les jeunes puissent les occuper, c'est une préoccupation que l'on entend développer dans l'un de ces forums.

Il est prévu que Jean-François CARON intervienne sur le premier et que M. CLAVREUIL intervienne sur le second.

M. CARON.- Je dirai juste que la participation des acteurs, c'est stratégique et, en même temps, ce n'est pas facile. Toutes les interviews des élus qu'on a pu faire montrent qu'il y a des problèmes de savoir-faire et, en même temps, pour la réussite des projets, il faut être collaboratif. Ce forum va travailler ces questions. On n'a pas le temps que je détaille, je préférerais que M. le Sous-préfet dise quelques mots sur les questions économie formation.

M. CLAVREUIL.- Le 27 juin dernier, dans cette même enceinte, nous avons proposé le thème de la formation pour un nouveau forum. Cela fonctionne. Plusieurs réunions ont eu lieu. Les groupes de travail seront réunis en séminaire le 30 janvier prochain, constitués par quatre groupes d'acteurs : acteurs de l'économie (chefs d'entreprise, partenaires sociaux, clusters et consulaires), acteurs de la formation, acteurs de la recherche et pouvoirs publics locaux et représentants de l'État. Un animateur coordonnateur a été identifié en la personne de Pierre VELTZ, expert des dynamiques territoriales.

Les principales orientations qui seront définitivement arrêtées lors de ce séminaire devraient nous permettre d'aboutir, sur une période du premier semestre à fin juin, lors d'une journée de restitution, à la synthèse des propositions opérationnelles permettant la mise en place d'un véritable plan d'action et d'un cadre de référence pour les futurs projets du territoire. Cette journée précédera de peu l'Assemblée générale du mois de juin 2015.

M. LE PRÉSIDENT.- Bien, Monsieur le Préfet, l'État maîtrise l'esprit de synthèse. C'est parfait.

Un point sur la communication, parce que cela va conduire à une délibération qu'on doit prendre ensuite. Nous allons actualiser le site Internet qui a été créé et mis en ligne au moment où Euralens n'avait pas encore développé toutes ses actions qui vous ont été en partie décrites aujourd'hui et cela nécessite que nous recherchions à nouveau un professionnel pour nous aider à le faire. Ce site Internet recevra la plate-forme de l'intelligence collective dont je vous ai parlé tout à l'heure.

En termes de communication, nous sortirons en début d'année le cahier du label n° 2, celui des projets labellisés dont on vient de parler, qui aura un look un peu différent de celui qui est sorti l'an dernier.

Comme nous sommes souvent appelés à intervenir devant des publics divers, qui vont de petits groupes d'étudiants jusqu'à des grandes assemblées d'architectes ou autres, et que nous n'avons jamais de documents à leur donner, nous allons réaliser un produit sur Euralens, les projets, le territoire, de façon à pouvoir laisser un document sur le sens de la démarche qui est entreprise par Euralens.

Voilà ce qui est dans les cartons en termes de communications.

M. LE PRÉSIDENT.- Mettez aux voix les deux ou trois délibérations.

5. Vie l'association

M. MASSET.- Je parle de la première.

Nous avons actuellement un contrat de gestion avec la SCET, ce contrat se termine le 31 décembre. Il s'agit de trouver un prestataire à partir du 1^{er} janvier. Une consultation a été lancée selon les règles des marchés publics auquel nous nous conformons exactement, puisque nous sommes financés par les fonds publics. Un certain nombre de dossiers ont été retirés, il y a donc une compétition. Il s'agit de voter cette résolution.

« Le marché avec la SCET passé pour une durée de trois ans se termine le 31 décembre 2014. L'Assemblée générale approuve la mise en place d'un marché analogue pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2015 et entérine l'organisation de la consultation. Elle donne tout pouvoir à M. le Président pour mener à bien la procédure de choix d'un prestataire et signer le contrat avec le prestataire retenu, avec l'objectif que la mission commence le 1^{er} janvier 2015 ». C'est à mettre aux voix.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'oppositions ? (*Aucune*).

On lance l'appel d'offres.

M. MASSET.- Deuxième résolution, je reviens sur le site Internet.

« Depuis la mise en ligne du site euralens.org en 2012, de nombreuses évolutions se sont produites dans les activités d'Euralens et son territoire d'intervention. Il est maintenant nécessaire d'adapter ce site à ce nouveau contexte et de le faire connaître davantage au grand public. L'Assemblée générale approuve la mise en place d'un marché concernant la définition et la mise en œuvre de l'évolution du site Internet d'Euralens et de sa newsletter et entérine l'organisation de la consultation de prestataires qualifiés. Elle donne tout pouvoir à M. le Président pour mener à bien la procédure de choix d'un prestataire et signer le contrat avec le prestataire retenu ».

M. LE PRÉSIDENT.- On lance le marché.

Pas d'opposition ? (*Aucune*).

Le marché est lancé.

M. MASSET.- Enfin, Monsieur le Président, nous avons à enregistrer une demande d'adhésion, il s'agit de celle du parc départemental de nature et de loisirs d'Olhain.

« Par courrier en date du 23 octobre 2014, le parc départemental de nature et de loisirs d'Olhain a adressé au Président une demande d'adhésion à l'association Euralens. Conformément à l'article 7.1 des statuts, cette demande d'adhésion doit être ratifiée par l'Assemblée générale. L'Assemblée générale décide donc de ratifier l'adhésion du parc départemental de nature et de loisirs d'Olhain ».

M. LE PRÉSIDENT.- Cela va de soi. Dans la Chaîne des Parcs, le premier maillon était Olhain qui, à l'époque, faisait figure de décision quasi révolutionnaire, que le Conseil général crée cet immense espace vert qui a rencontré le succès au fil des années. Le bassin minier et Olhain, c'est une histoire d'amour.

Nous sommes d'accord ? (*Pas de demande d'intervention, pas d'objection*).

Les conseillers généraux peuvent être fiers, cela a été très bien fait. On fait même du ski en hiver.

M. MASSET.- Monsieur le Président, j'en ai terminé, sauf à dire que les porteurs de projet doivent venir devant cette tribune parce qu'on va faire une photo.

M. LE PRÉSIDENT.- Jean-François va conclure.

M. CARON.- Le président tient à ce que je conclue, cela va aller très vite.

Hier, il y avait l'inauguration du pôle numérique culturel. Il y a un changement de logiciel, je pense que vous l'avez repéré cet après-midi.

Dans ce changement de logiciel, vous avez la vision, elle a été exposée en ouverture et je pense que cela fait partie des changements structurels intimes de notre façon de concevoir le développement. La Chaîne des Parcs, c'est une vision trans-agglomération et c'est important.

Un deuxième élément du logiciel est : oser, porter des projets un peu différents, c'est aussi un changement de logiciel pour le territoire.

Le troisième mot est « collaborer ». Il n'y a pas de réussite au XXI^e siècle sans approche collaborative des choses. C'est dans le nouveau logiciel.

Le quatrième mot est « concrétiser, réussir », c'est le passage à l'acte. C'est le travail des porteurs de projet, de labellisation.

Rien que pour avoir entendu tout cela cet après-midi, je ne sais pas si cela a fait le même effet pour vous, mais j'ai trouvé que c'était un grand bonheur de partager ce moment où on a le sentiment que ce n'est plus seulement travail et interro, c'est que les pousses germent et grandissent, ce sont les nouveaux arbres du bassin minier. C'était ma petite note poétique à l'intention des métalleux.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'autres interventions ?

Un petit mot Xavier DECTOT, les expos, le Louvre sur le sentier de la guerre.

Mme GENISSON.- Comment va le crocodile ?

M. DECTOT.- Le crocodile va très bien.

J'ai entendu ce que vous aviez dit sur la nécessité d'être en tension, sur la nécessité, par les expositions, par la galerie du temps, de continuer à faire du Louvre-Lens le catalyseur de cette transformation.

Dans une semaine, ouvrira au public la nouvelle exposition des animaux et des pharaons, avec effectivement, en guest star, une momie crocodile et bien d'autres œuvres. Ce sera une nouvelle fois – j'en suis persuadé et j'espère que tout le monde partagera cette opinion – une très belle exposition qui montre le niveau de ce qu'on veut faire, c'est-à-dire des expositions qui soient à la fois dans l'excellence, accessibles et populaires.

M. LE PRÉSIDENT.- De votre part, j'ai demandé rendez-vous à Mme Anne HIDALGO. Elle est maire de Paris, fort décidée. Je vais lui proposer, au nom de Jean-Luc MARTINEZ, de prendre la tête d'une association que nous allons créer ensemble, qui s'appelle « les villes du Louvre », Abu-Dhabi, Lens, Paris. Nous pourrions ouvrir l'horizon vers Belo Horizonte par exemple, dans le plus grand état minier du monde qui souhaite accueillir une présence du Louvre. Il y a d'autres villes qui supplient le Louvre d'être à leur rendez-vous et de venir les rencontrer. C'est une chose aussi qu'on pourrait rapidement conclure pour que le Louvre-Lens, Euralens, les villes du Louvre nous donnent, comme disait Jean-François, un nouveau logiciel. C'est l'enjeu.

Tout cela passe par le Louvre, la fascination qu'exerce le Louvre dans le monde entier. C'est le Louvre qui détient les clés.

Pas d'autres interventions ? (*Aucune autre*).

Merci. Vous êtes libres.

(La séance est levée à 17 heures 22).